

**NADEZHDA GAZMURI-CHERNIAK**

**MADAME Y  
L'HYÈNE - CRAPULE  
DE  
COLMAR**



**NOUVELLE**



**MADAME Y  
L'HYÈNE-CRAPULE**

**DE COLMAR**

**NOUVELLE**

**ISBN : 9782916591352**

**Madame Y L'Hyène-Crapule de Colmar**

**Nouvelle**

**Toute reproduction ou publication, même partielle, de  
Cet ouvrage, est interdite sans l'autorisation préalable de l'auteur.**

**En vente en édition PDF numérique.**

**3€**

**Paiement PayPal**

**En vente sur le Site littéraire officiel de l'auteur**

**[www.nadezhdagazmuri-cherniak.com](http://www.nadezhdagazmuri-cherniak.com)**

**NOUVELLE**

# PRÉFACE

## PORTRAIT DE MADAME Y L'HYÈNE- CRAPULE DE COLMAR

*«Líbreme Dios de mis amigos que de mis  
Enemigos me libro yo »*

*"Toute ressemblance avec des personnes et des faits  
existants ou ayant existé ne saurait être que la pure  
vérité »*

*Il va de soi que les noms ont été soigneusement occultés.*

Mon histoire judiciaire est la pure vérité !

Je suis coupable, oui, d'avoir donné ma confiance à une personne qui se disait « *mon amie* »

Je suis coupable d'avoir cru à l'amitié d'une personne que je ne connaissais que depuis une semaine.

Je suis coupable d'avoir signé des chèques pour aider une amie, n'ayant moi-même de quoi manger !

Je vous avoue que j'ai été élevée par mes parents à « *faire confiance* »

De nos jours cette éducation semble une folie.

À présent tout le monde se méfie.

Tout le monde est aux aguets pour faire du mal à son prochain. Et, pour se méfier de son prochain.

Quand j'étais une jeune enfant, la maison de mes parents était toujours ouverte.

Quand j'étais petite papa m'a dit ceci :

*« Regarde autour de toi des petites camarades pauvres qui ne peuvent pas partir en vacances, tu vas me dire avec laquelle d'entre-elles tu t'entends le mieux, nous allons l'inviter pour qu'elle vienne passer l'été avec nous. Nous parlerons avec ses parents »*

*« C'est ainsi que j'invitais des petites camarades de classe passer avec nous l'été dans notre cabane au bord de la mer.*

*J'étais éduquée à aider, à faire confiance.*

*Mais, après à l'âge adulte, la vie m'a démontré une autre face de l'amitié.*

*Je me suis trompée. »*

Dans cette nouvelle Nadezhda nous fait le portrait d'une femme qu'elle accueillit chez elle pendant son séjour à Colmar en 2011 comme étant une « **amie** »

Mais elle s'est avérée une experte manipulatrice et crapuleuse qui profitant de la solitude de Nadezhda commença à tisser un programme d'escroquerie organisée, profitant de l'état d'isolement absolu que subissait Nadezhda avec sa maman à Colmar, ville où elle séjourna avec sa mère invalide entre fin 2008 et début 2013, date où elles sont de retour à Paris, date où la mère de Nadezhda doit subir la torture et la mort entre les mains de son médecin *Traître-Tant* et les trois autres médecins tortionnaires qui programmèrent sa mort avec des circonstances aggravantes.

Cette femme nommée **Y**, organisa un programme appelé « **abus de confiance et de faiblesse** ».

**Madame Y** obtient de Nadezhda des preuves matérielles qui lui serviront pour agir contre elle devant la justice, un procès hors-série et grotesque, où **Madame Y** accuse Nadezhda d'avoir été « **sa patronne** » et de l'avoir licenciée sans contrat de travail, sans indemnités ni congés payés.

Nadezhda qui vivait avec sa maman au seuil de pauvreté depuis l'année 2000, avec comme seul revenu la somme de 362€ de R.M.I., se défend devant le Conseil de Prud'hommes en **2011, lieu de privilège pour monter une accusation mensongère d'abus dans le monde du travail, c'est au Prud'hommes où la Hyène de Colmar, présente un dossier d'accusation contre Nadezhda, l'accusant d'être sa « Patronne abusive »** Nadezhda demande à la Caf de Paris et de Colmar, le recapitulatif de tous ses années attachée au dispositif R.M.I-R.S.A., dispositif où elle était affiliée et qui commença en l'année 2000 et, lequel restait en place sans interruption et se prolongea jusqu'à ce moment même où elle s'est vue accusée et, plus tard, bien au-delà de cette date-là.

Nadezhda repercevait le R.M.I., précisément pour rester chez elle consacrée uniquement à soutenir sa mère invalide.

Elle restait à ses cotées jour et nuit, 24/24, sans jamais la quitter, ni pour une seconde, et ça depuis l'année 2000 date où sa Maman tomba malade et que Nadezhda décida de quitter l'enseignement où elle exerçait en qualité de « Professeur Contractuel » d'espagnol, à ce moment-là, cela faisait déjà onze années qu'elle resterait à la maison et s'occupait seule de sa mère sans aucune aide extérieure.

## **Nadezhda gagne devant Prud'hommes sans la moindre difficulté en juin 2012.**

**Madame Y est déboutée et condamnée aux entiers dépens du jugement.**

Cependant cette Madame Y fait appel avec son avocat devant la Cour d'Appel de Colmar et gagne son procès contre Nadezhda annulant le résultat Prud'homal !

Un bref résumé des faits :

**Madame Y** s'imposait de sa présence chez le couple Mère-fille, toujours en prétextant vouloir l'accompagner, lui offrant une amitié sans faille ! Elles mangeaient ensemble tous les jours, **Madame Y** restait auprès d'elle et de sa mère des journées entières, l'après-midi, **Madame Y** allait chercher sa fille au collège et l'emmenait ensuite chez elles, pour faire les devoirs, prendre le thé ensemble, restant même au diner, parfois accompagnait Nadezhda le soir pour voir un DVD jusqu'à minuit.

Ce qui lui a servi après de « justificatif » oral sans preuves en l'espèce, pour inventer qu'elle était embauchée pour faire « des gardes de nuit » chez Nadezhda, le comble du mensonge ! Ce qui n'a pas été validé par les membres du Conseil de Prud'hommes où Nadezhda, parla haut et fort, et, elle explique en détail les manipulations verbales et écrites de Madame Y., devant toute la Commission, le jour de la Convocation.

C'est ainsi que l'Hyène de Colmar se faisait indispensable et partageait une connivence amicale pendant des mois où elle s'invitait seule chez Nadezhda et sa mère, restant auprès d'elles des journées entières.

Nadezhda l'invitait presque tous les jours à manger, prendre le thé, dîner comme une personne de la famille.

**Madame Y**, s'intériorisa de toute la vie de Nadezhda et de sa mère.

**Madame Y** écoutait les conversations que Nadezhda entretenait avec son avocat de Paris et elle prit connaissance que sa mère et elle-même se trouvaient en plein procès contre le Chili qui, en 1993 avait spolié sa mère, veuve du peintre Hernan Gazmuri, de toute l'œuvre que son mari lui avait laissé en héritage.

[Ce procès fut perdu par la mère de Nadezhda, car l'avocat parisien ne pouvait pas assumer avec l'Aide Juridictionnelle un procès International pour spoliation d'œuvres d'art, devant intervenir à l'étranger]

**Madame Y** sait alors que l'avocat parisien de sa mère, lui avait promis d'obtenir une indemnisation importante de dommages et intérêts pour la spoliation que l'État chilien avait commis frauduleusement contre sa mère et elle-même.

**Madame Y**, basée uniquement sur les gains potentiels totalement abstraits que Nadezhda devait obtenir prochainement en 2011, des gains procéduraux qui étaient promis par leur avocat parisien seulement sur le papier, **Madame Y** profita de la situation et lui demanda des mensualités, lui priant de l'aider financièrement, car elle venait de sortir d'un cancer, mais en vérité, il ne s'agissant que de lui extorquer de l'argent, laissant Nadezhda de jour en jour, encore plus démunie financièrement.

À l'époque, en 2010, Nadezhda donnait tout son argent à sa mère pour faire face aux frais de pharmacie qui demandait son invalidité. Elle fusionnait son RSA dans le compte conjoint de quelle partageait avec sa Maman et le fusionnait à l'allocation vieillesse, que sa mère recevait depuis son invalidité, une petite somme de 700€ ; le Pharmacien, sensible à ses problèmes et conscient de son dévouement à sa maman, lui faisait une livraison mensuelle de tous les produits dont sa Maman avait besoin, il lui avait octroyé un crédit et Nadezhda lui versait des mensualités. Elle avait présenté toutes les factures de la pharmacie dans son dossier au Conseil de Prud'hommes.

Ces frais de matériel parapharmaceutique étaient très coûteux et afin de tout assumer, Nadezhda ne pouvait que manger grâce aux bons alimentaires de l'aide sociale de Colmar.

C'est dans cette situation grotesque que **Madame Y** lui extorque plus de 300€ mensuels à Nadezhda qui, pour faire face à la demande de **Madame Y**, demanda un « découvert bancaire » au directeur de sa banque, mais après trois mois, ce découvert, s'accroît significativement tous les mois et finit par attirer l'attention et la méfiance du directeur de la banque.

Nadezhda s'occupait seule de sa mère sans aucune aide extérieure, or le directeur de la banque, qui recevait souvent Nadezhda et sa Maman dans son bureau, connaissait parfaitement l'entrée d'argent mensuelle, dans leur compte, et les paiements obligatoires qui étaient toujours les mêmes, or il s'étonna, de voir que soudainement il y avait une sortie nominative d'argent, bien inscrite dans un chèque mensuel où le nom de **Madame Y** figurait sans aucune justification.

C'est ainsi que pour sortir de doutes, Nadezhda reçoit au bout de trois mois, une convocation du directeur de la Banque ; Nadezhda s'y rend comme d'habitude avec sa Maman en fauteuil roulant.

**Madame Y** qui lui extorquait parfois plus 300 euros tous les mois affirme plus tard devant la justice que Nadezhda était « *sa patronne* » et qu'elle s'occupait de lui faire le ménage et de garder sa mère, toute la journée et parfois la nuit !

Plusieurs personnes se portèrent garants de Nadezhda. Ils attestèrent par écrit qu'à tout moment Nadezhda restait toujours chez elle en s'occupant de sa Maman, et Nadezhda avait fait part également des preuves qui faisaient foi que même quand sa Maman avait été hospitalisée, elle avait toujours dormi auprès d'elle, dans une petite ville comme Colmar, tout le monde se connaît, il était impensable que Nadezhda puisse déléguer à quiconque sa présence auprès de sa mère, et comment justifier que jamais elle ne la quitta la nuit ?

Il restait une question qui devait se centrer sur une analyse d'ordre moral, où seul un expert, qui connaissant Nadezhda aurait pu parler en témoignant sur son honorabilité sans tache dont L'Hyène de Colmar portait atteinte avec un mensonge qui n'était qu'une franche calomnie et une diffamation outrageuse, car arriver à dire devant le conseil de Prudhommes que Nadezhda sortait la nuit, pour confier sa Maman à cette femme et qu'elle lui payait des gardes de nuit était vraiment le comble et laissa les personnes que la connaissaient à Colmar franchement stupéfaites !

**Le docteur en Pharmacie** qui lui livrait du matériel médical lui donna une attestation qui fait foi que Nadezhda était toujours à la maison auprès de sa mère et qu'elle s'occupait seule de la soigner.

**Le médecin traitant de sa mère** qui lui rendait visite tous les 15 jours, lui délivre un Certificat médical qui fait foi que Nadezhda ne quitte jamais sa mère et qu'elle s'occupe de lui prodiguer tous les soins d'infirmier sans aucune aide extérieure. Les soins d'infirmière que Nadezhda prodiguait à sa mère, ne duraient pas quinze minutes comme les font les aides-soignantes hospitalières, mais toute la matinée. Et, elle ne la levait du lit médicalisé qu'à midi et demi tous les matins.

Ces attestations et certificats médicaux furent capitales pour démontrer devant le Conseil Prud'hommes que Nadezhda n'avait jamais fait appel à **Madame Y** comme femme de ménage ni dame de compagnie.

Nadezhda ne laissait jamais seule sa mère ni pour une seconde.

Cependant...

Une faute matérielle détruisait toute logique :

## LES CHÈQUES SIGNÉS PAR NADEZHDA POUR PLUS DE 300 EUROS !

Nadezhda et sa Maman avaient confiance absolue en ledit avocat qui avait demandé une « provision » d'urgence à l'Etat chilien, le Juge l'avait autorisée. La somme était assez importante, c'est alors qu'à l'approche du jugement, le directeur de la banque, accède à lui octroyer une autorisation de découvert exceptionnelle.

C'est alors que l'Hyène, qui entendait les conversations que Nadezhda entretenait souvent avec son avocat de Paris lui demande de l'aider, prétextant avoir eu un cancer du sein, se trouver démunie avec son seul travail au noir de ramassage scolaire.

Nadezhda accéda par amitié et, elle lui donnait ces 300 euros en lui signant un chèque avec le chéquier de sa mère, car elle avait la procuration, car sa maman grabataire ne pouvait pas signer, il va de soi que ces 300€ Nadezhda ne les avait même pas pour elle-même, c'était presque la totalité de la somme mensuelle qu'elle recevait du R.M.I., et, pour lui verser la somme écrite dans les chèques elle prenait toute la somme de découvert autorisé. Le directeur de la banque convoqua Nadezhda pour connaître l'identité de la destinataire des chèques et, demande des explications à Nadezhda sur son découvert bancaire chaque fois plus conséquent.

Le directeur de la banque, suivait de très près les entrées et sorties d'argent de ce compte conjoint, les entrées étaient misérables, et les prélèvements fixes pour les dépenses de la vie courante, étaient celles d'un citoyen français pauvre, de ceux qui survivent en train de compter les centimes.

Le directeur de la banque qui la connaissait fort bien, car Nadezhda ne sortait jamais seule et emmenait de partout sa mère avec elle en fauteuil roulant, étaient connues de toute la petite ville de Colmar comme un binôme mère-fille inséparables.

Le directeur de la banque savait qu'elle ne pouvait pas employer

**Madame Y** comme *garde-malade* de sa Maman.

Le directeur de la banque assez inquiet du découvert de Nadezhda, chaque mois plus conséquent, l'appelle pour un entretien et lui demanda des explications sur ce découvert toujours plus grandissant.

Pourquoi tous les mois elle faisait un chèque de plus de 300€ à **Madame Y** ?

**Qui est-elle ? Pour quelle raison lui faites-vous un chèque mensuel ?**

Pourquoi tous les mois un découvert si important ?

Nadezhda ne peut qu'avouer que « **son amie** » lui demandait de lui payer pour passer des journées entières à lui rendre visite, pour lui donner « **de l'amitié** »

Le directeur ahuri lui dit :

*« Mais l'amitié ne se paie pas !*

*Je ne vais plus vous autoriser de découvrir.*

*Vous allez dire à votre amie que la banque a pris fin à votre découvert de 300€ mensuels, vous n'êtes pas Mère Theresa, vous n'avez pas de quoi manger, vous recevez des bons alimentaires et vous payez l'amitié de cette femme ?*

*Voyons ! Arrêtez ce cirque ! » Vous allez lui dire à celle-là que c'est moi qui ai dit stop, et que c'est moi qui ne vous autorise plus ce découvert bancaire !*

*Oui, bien sûr, elle m'a demandé de l'aider, car elle sort d'un cancer du sein, et ses entrées d'argent sortent du ramassage d'enfants elle le fait « au noir » et, ça ne lui suffit pas me dit-elle ...*

*Et, dites donc ! Elle vit en concubinage, habite un appartement en location particulière, inscrit ses enfants dans une école catho privée, et se promène en Break ! ça lui fait une belle jambe à celle-là !*

En rentrant à la maison avec sa mère, elle appelle **Madame Y** et lui dit qu'elle ne pourra plus lui donner de chèques.

**Le directeur de la Banque a pris fin aux découverts injustifiés.**

## **CHANGEMENT BRUTAL DE L'AMIE FIDÈLE EN CRAPULE.**

### **FIN DES « CHÈQUES -CADEAUX ! »**

**Moment décisif qui déclenche le changement brutal « d'amie fidèle « en Crapule.**

**Madame Y**, agit immédiatement et met en place son programme diabolique dès qu'elle s'est vue découverte et stoppée par la banque à poursuivre sa demande mensuelle des chèques injustifiés, et dès qu'elle s'est vue dévoilée par la banque et qu'elle ne pouvait plus utiliser ni l'amitié, ni son ancien cancer et ses fausses difficultés financières comme arguties pour rester des journées entières auprès de Nadezhda et de sa mère **en qualité « d'amie »**, **Madame Y** décida de la dénoncer comme **patronne abusive** devant le **Conseil de Prud'hommes**. **Alors, Madame Y** accompagnée de son avocat, dénonce Nadezhda aux Prud'hommes comme une **patronne abusive** et lui demande une indemnisation de 2000€.

Dans l'acte d'accusation figurait que Nadezhda avait organisé une situation d'esclavage et de travail dissimulé et qu'elle avait été sa

victime, car Nadezhda l'avait escroquée la faisant « travailler pour sa mère » tous les jours et aussi pour faire « des gardes de nuit ! », sans lui donner de contrat de travail, ni fiches de paie, ni congés payés ; c'est pourquoi elle lui réclamait plus de 2000€.

C'est ainsi que **Madame Y** organisait la descente de Nadezhda vers une pire des situations judiciaires, en la dénonçant comme « **patronne abusive** ».

Et, huit années après, et jusqu'à présent en 2019, tout en convaincant et faisant agir son avocat de Colmar et des huissiers parisiens, revient à la charge pour lui demander de lui verser **les sommes que la Cour d'Appel de Colmar a demandé contre la décision Prud'homale, qui avait débouté Madame Y en date du 2011 !**

**Madame Y** appuyée par son avocat et le cabinet d'huissiers parisiens demande à Nadezhda de lui payer des sommes rétroactives pour l'avoir engagée en **2011** comme « **dame de compagnie** » sans contrat de travail, la dénonçant comme *patronne frauduleuse* et l'accusant de lui devoir des sommes, **pour rupture de contrat de travail.**

Nadezhda se trouve avec une persécution judiciaire dont apparemment personne en France ne peut l'absoudre, car la Cour d'Appel de Colmar dans son Arrêt en date du 2013 **a donné raison à Madame Y**, accusant Nadezhda de **PATRONNE FRAUDULEUSE** et la condamne aux paiements d'indemnités pour rupture de contrat de travail, etc., etc.

Et, en dépit que la décision prud'homale disait clairement que la relation entre l'Hyène et Nadezhda était **une relation purement amicale dépourvue de tout signe de « subordination. »**

Voici l'histoire qui fait le portait de **Madame Y**, l'histoire d'une amitié qui commença en 2010 à Colmar et qui se transforma en une seconde en l'action crapuleuse la plus odieuse que l'on ne peut imaginer :

Extorquer de l'argent que ni Nadezhda ni sa mère ne possédaient est une escroquerie planifiée, car toutes les deux vivaient au seuil de pauvreté, elles étaient un couple mère- fille dont la mère handicapée lourde à 100% était gardée par sa fille Nadezhda, qui soignait sa mère sans aucune aide extérieure jour et nuit 24/24, en subsistant seules dans la misère et faisant face à la maladie avec la ténacité d'un amour filial hors du temps.

**Nadezhda est de retour à Paris avec sa mère en janvier 2013.**

La mère de Nadezhda est torturée et assassinée par refus de soins avec des circonstances aggravantes par une mafia dont le « **MÉDECIN-TRAÎTRE-TANT** » est le directeur de la diabolique torture et assassinat de sa Maman et, ensuite il obtient la complicité des 3 autres confrères mafieux qui finirent d'achever sa Maman souffrante de son infarctus mésentérique.

Après une torture et agonie indicible sans le seul sédatif approprié, le sommeil profond, elle décède le 18 octobre médecins en octobre 2013.

*Entre temps, Madame Y* préparait dès Colmar sa vengeance.

Nadezhda avait gagné au Prud'hommes, et elle ignorait totalement qu'entre-temps la Cour d'Appel de Colmar, en son absence, car toutes les deux étaient déjà de retour sur Paris, avait décidé de donner raison à **Madame Y, l'Hyène de Colmar**, encrassant la décision prud'homale qui **avait déboutée l'Hyène**.

Mais Nadezhda était de retour à Paris avec sa mère justement en 2013.

La mère de Nadezhda fut torturée par refus de soins quand elle avait subi son infarctus, dans un premier temps par son médecin Traître-Tant qui est le principal coupable, et qui possède la première et la plus lourde responsabilité du refus de soins, ensuite la culpabilité est suivie en différent degré par ses amis de l'Hôpital X. qui exercent eux aussi le refus de soins et finissent de la tuer en la faisant souffrir une agonie innommable et elle décède torturée soumise à des souffrances indicibles.

Devait-elle s'occuper de se défendre de Madame Y la Crapule de Colmar ?

Quand en 2013 elle était en deuil, Nadezhda a dû faire face à cette tragédie de l'assassinat perpétré à sa maman, s'occuper de porter plainte pour crime, mener à bien le procès Pénal et dans le même temps essayer de retrouver du travail au sein de l'Éducation Nationale, se défaire d'un bailleur mafieux qui l'avait séquestrée pendant quatre mois et s'occuper de faire un procès DALO pour trouver un nouveau logement ?

Connaissez-vous une patronne au RSA ?

Plus de sept années se sont écoulées depuis.

Nadezhda vit dans une chambre HLM de 15m<sup>2</sup>

Elle survit au seuil de pauvreté, ayant comme seul revenu une retraite de 830€

Merveilleuse justice française !

Le voleur derrière le Juge !

*« Mon Dieu, protégez-moi de mes amiEs, quant à mes ennemis je m'en charge ! »*

*Voici le portrait de Madame Y. LA HYÈNE-CRAPULE DE COLMAR*

*Plus jamais d'amies !!!!*

Il n'y aura pas de Madame Y de par le monde qui pourra l'abattre.

Il n'y aura pas d'HYÈNE -CRAPULE qui puisse être capable de nuire encore une fois Nadezhda.

Parce que j'ai été abusée.

Parce que Madame Y, l'Hyène-Crapule de Colmar et ses complices qui se disent attachés à la justice, ils ont commis un affront à son honneur avec leurs mensonges assermentés.

Elle ne s'abattrà jamais devant les injustices.

Elle a déjà dû supporter la torture que ces 4 assassins ont infligé à sa mère, le seul être qu'elle a aimé au monde d'un amour absolu et qu'elle aimera éternellement jusqu'à la fin de temps et par-delà la fin des temps.

Elle ne va pas s'abattre devant une Hyène !

Elle poursuit son chemin tranquille parce que par une matinée ensoleillée Sa Maman lui a dit ceci en 2012 :

*« Ma petite, moi c'est toi et toi c'est moi, sache que, quoi qu'il arrive, je serai toujours avec toi »*

## CHAPITRE I

*UN PEU D'HISTOIRE*

*AVANT*

*L'ARRIVÉE À COLMAR*

*« Ou bien...ou bien ! - sans argent, sans sécurité économique, nous sommes livrés sans défense. Cela représente assurément un châtement terrible : les tracas humiliants, l'esclavage des affaires médiocres, les vulgaires soucis nuit et jour, la dépendance par rapport aux gens les plus vils. Et nous ne sommes pas les seuls, tous ceux que nous aimons et dont nous sommes responsables sont broyés avec nous sous les roues du quotidien.*

*Nous devenons l'objet de la bêtise et du sadisme [...] »*

*Max HORKHEIMER*

*CRÉPUSCULE*

*P. 52*

En l'année 2000 Nadezhda décida de quitter l'Éducation Nationale.

Elle travaillait à plein temps comme « Professeur Contractuel d'espagnol » pour les lycées parisiens et de la banlieue. Presque toujours en ZEP.

Sa Maman fut diagnostiquée d'une maladie cérébrale dégénérative qui la laisserait invalide et grabataire très lentement, les médecins lui annoncèrent les conséquences et les changements que sa maman allait subir dans son corps, ils seraient irréversibles et la laisseraient petit à petit totalement dépendante et grabataire.

Cette maladie dégénérante était totalement indolore, cependant elle exigeait une attention de tous les instants.

L'Éducation nationale a des agissements administratifs d'une cruauté inimaginable.

À la fin de son remplacement, juste avant les vacances, fin juin 2000 Nadezhda leur annonça que sa maman était très malade, dépendante et qu'elle ne pouvait plus être à la disposition du Rectorat pour la rentrée de septembre 2000, car elle devait s'occuper d'elle à plein temps, le service des enseignants contractuels lui a répondu dit ceci : *« Vous devez être à notre disposition, c'est nous qui décidons, pas vous, or si vous nous dites que vous n'êtes plus disponible, c'est votre choix, nous ne vous paierons pas ce mois de salaire et vous n'aurez pas vos congés payés de cet été »*

Nadezhda rentra désespérée chez elle...Sa Maman l'attendait à la fenêtre.

La maladie commençait et elle n'était pas encore en fauteuil roulant.

Elle devait lui cacher son désespoir de se voir privée d'argent, sans droit à toucher son dernier mois de salaire et privée de ses congés payés d'été. Elle se disait dans son for intérieur : *comment vais-je faire pour payer le loyer ? Comment vais-je faire pour m'occuper de maman et me procurer de l'argent ?*

Le RSA était l'unique solution pour faire face à leur quotidien.

*Mais, vous savez que faire les démarches pour s'inscrire sur l'ancien dispositif R.M.I. implique une avalanche des démarches administratives de plus fatigantes, étant la pire de toute la confrontation devant les assistantes sociales qui en parfaites laquais de l'État se permettent des affronts inqualifiables et leur manière grossière de s'immiscer dans la vie intime des personnes pour les commander est la forme la plus proche d'une véritable dictature d'État.*

Nadezhda commença, juste en l'année 2000, une traversée infernale devant l'administration.

Elle n'a pris fin qu'en l'année 2016 tout récemment, pour recommencer une autre période d'abus et de persécution dont elle ne voit pas l'issue.

Pour garder sa Maman auprès d'elle, lui éviter un « placement » et refuser l'APA et toute aide extérieure et avoir le droit à être la seul « aide-soignante » de sa Maman, elle avait dû écrire des lettres, faire face aux pressions insistantes pour un placement de sa mère ou éviter le personnel aidant à l'intérieur de leur foyer.

Pour ce fait elle a dû subir sans interruption, presque 16 années assujettie au RSA en subissant une misère accrue qui l'avait appauvrie et dépossédée de tout.

**Il faut savoir ce que c'est que vivre pendant 16 années avec 430€ mensuels.**

**En l'année 2000 le RMI était de 320€ mensuels.**

**Quand Nadezhda avait fait la connaissance de l'Hyène-Crapule de Colmar elle ne recevait que 320€.**

Tout allait bien, difficilement bien jusqu'à l'année 2000.

Les remplacements étaient difficiles et incertains.

Mais, elle travaillait pour sa maman et, elle-même.

Elles vécurent toujours ensemble. Elle l'avait prise à sa charge en 1979 quand son père décéda, elle lui avait promis s'occuper de sa Maman, elle ne l'avait jamais quittée et depuis leur arrivée en France, sa maman vivait sous le même toit. Tout comme dans leur pays d'origine. Il était impensable qu'elle puisse envisager pour une seule seconde qu'une autre personne la touche, s'occupe d'elle, pour qu'elle aille travailler dehors. Aussi impensable que « *la placer* » en maison de retraite médicalisée pour les indigents ! Eh oui, des propositions de ce style de générosité d'Etat, Nadezhda en avait eues !

Nadezhda les avait toutes refusées.

Sa Maman n'avait pas un seul centime. Elle était pianiste, Au chili être pianiste n'est pas « un travail », sa Maman n'avait jamais quitté son foyer. L'argent ne l'intéressait point. Seul son piano était le centre de sa vie...Après sa famille, bien entendu.

C'est aussi en 2012 qu'elle confia à Nadezhda dans un impromptu :

*Tu sais ma petite, dans ma vie, je n'eus que trois amours, le piano, ton père et, toi »*

Nadezhda et sa Maman formaient un « couple mère-fille », on les appela « un binôme » L'amour filial était renforcé par un partage artistique qui se faisait dialogue et silence, jour et nuit depuis plus d'un demi-siècle.

Elle était pianiste et n'avait jamais « travaillé » comme salariée.

Chaque soir vers sept heures, sa Maman s'approchait de la fenêtre pour guetter son arrivée par le trottoir d'en face, elle savait que Nadezhda arrivait quand le soleil tombait dans le trottoir d'en face, tous les soirs à la même heure. La Maman savait que Nadezhda se ferait voir de plus en plus proche d'elle, en marchant d'un pas pressé avec son cartable à la main rempli des copies et de livres...

Elle souriait enchantée dès qu'elle la voyait marcher vers l'entrée de leur immeuble HLM. C'était leur vie, simple, modeste, faite de discussions animées, rires, partage et conversations sans fin sur la musique, la littérature, leurs souvenirs, les faits de leur vie quotidienne et tant de choses ineffables que seuls les artistes savent partager.

Dès que Nadezhda s'est vue sans salaire, jetée à la rue abusivement par le Rectorat, qui se vengea pour son départ, elle commença alors, dès le lendemain à chercher le moyen de récupérer une survie décente pour faire face à ce nouvel « imprévu. »

Entretenir un foyer sans salaire est impossible.

Sans salaire, essayer de procurer tout ce dont a besoin une maman âgée, est la conduire à la mort, ou à que les services sociaux puissent la lui arracher de sa garde, un excellent moyen de résorber le chômage, c'est bien pour cela qu'ils inventèrent l'APA et non pour une raison altruiste vis-à-vis des vieilles personnes, qui sont aussi fragiles que les bébés et qui sont fragilisés encore plus accélérant leur mort, dès que l'Etat les arrache de leur foyer et de l'amour familial.

Cela aurait été leur mort instantanée, aussi bien pour la Maman comme pour Nadezhda. L'on sait que cela ne sera jamais compris pour la société française qui désinvolte, pense que les vieux une fois qu'ils ont vécu, peuvent aller finir leur vie dans des hospices insalubres, au bon vouloir de mains étrangères, mais ceci se passe quand les vieux sont pauvres.

Chez elles cette manière de penser et de vivre ne passait pas.

Quand bien même elle aurait été propriétaire des biens, quand bien même elle aurait pu récupérer les sommes conséquentes volées par l'Etat chilien, elle n'aurait jamais laissé seule sa Maman.

Quand bien même ces sommes lui auraient permis de « placer » sa Maman dans une maison médicalisée luxueuse, elle ne l'aurait jamais fait.

Maman était son trésor, sa vie avec elle était une merveille de symbiose faite d'amour, d'entente parfaite, de partage artistique quotidien.

La Maman était un ange de tendresse, de douceur et de talent.

Une beauté physique rayonnante.

Quand elle était jeune sa beauté fut reconnue de tous.

Mais faire le portrait de sa maman n'a pas lieu ici...

On peut être pauvre, manquer de tout, mais une maman reste chez elle, auprès de sa fille, c'est pourquoi, elle mena sa vie avec sa maman comme elles l'entendaient, jusqu'au jour où elles furent victimes de son crime. Ici à Paris en octobre 2013. Mais ça, c'est un autre crime. Le vrai.

L'escroquerie d'une crapule n'est pas comparable à la torture faite à une maman. À son martyre. A ce crime odieux et indicible.

Ce c'est que m'a fait subir **la justice française** et cette « justice » l'oblige à déployer toute son énergie à se défendre de cette crapule.

Maman n'avait que 300 euros par mois.

Et, Nadezhda, par vengeance du Rectorat se trouva, à la rue, le lendemain même de la notification du Rectorat.

Privée de salaire et de congés payés, elle s'approcha de quelques avocats. La réponse de tous fut unanime : *entamer un procès administratif contre l'Éducation Nationale ? il serait un suicide volontaire, se laisser broyer dans une machine administrative judiciaire qui ne mènerait à rien, cette administration gagne toujours, elle est une véritable mafia et nous n'obtiendrons rien... Ils lui répondirent.*

D'autant plus que de se décider à tenter sa chance, ledit procès administratif contre l'Éducation Nationale aurait pu prendre des années. Son objectif n'était autre que d'obtenir que son salaire de ce dernier mois lui soit payé avec la totalité de ses congés payés auxquels elle avait droit en toute justice, droit à qu'ils lui soient restitués. Ils lui auraient permis de maintenir son foyer décent, de payer son HLM et d'attendre que l'administration ouvre ses droits au RMI.

Aucun avocat ne voulait non plus s'engager à la défendre avec l'Aide Juridictionnelle. Tout comme à présent, rares sont les avocats généreux qui acceptent de prendre à charge des dossiers lourds tels que celui qu'elle mène à présent pour l'assassinat de sa Maman.

Il faut trouver un avocat où l'essence de son être soit la générosité, la possession d'une éthique à toute épreuve et une droiture inébranlable.

Elle n'en avait trouvé aucun en l'année 1999.

Elle était devant la guillotine.

Dans cette situation sans issue, la chance se présentée à Nadezhda, chez une collègue professeur de français qui prenait juste en ce moment sa retraite, et qui faisait preuve d'une grande amitié pour elle-même et sa Maman. Elle lui tend la main dans ce moment difficile où elle risquait de devenir SDF et sans les congés payés qui lui devait le Rectorat, ne plus pouvoir faire face à son quotidien. Et, étant donné qu'elle prenait sa retraite et qui devait quitter Paris, Son amie lui offre son aide généreuse.

Sans de quoi pouvoir payer le loyer ni de quoi se procurer l'essentiel, elle s'empresse de déménager Nadezhda et sa Maman vers chez elle dans l'Aude. C'est ainsi qu'elles partirent, laissant le spacieux HLM, pour commencer une nouvelle étape de leur vie.

Une fois là-bas, son amie l'aida à trouver un endroit pour vivre, le loyer en milieu rural n'était pas cher et la Caf lui ouvra ses droits au RMI sans l'humilier, sans le faire passer par des moments encore plus éprouvants.

Au bout d'un mois, Nadezhda recevait les 300 euros mensuels du RMI. Et, elle a pu s'occuper jour et nuit de sa maman.

Elles prirent place dans le milieu rural, proche de Carcassonne.

Isolées de tout, nous y passèrent une année pour revenir ensuite sur Paris.

Un raccourci s'impose.

De retour à Paris, vers la fin de l'année 2000 elles recommencèrent leur vie parisienne, sa maman déjà en chaise roulante et Nadezhda bien installée dans le dispositif du RMI avec 300 euros mensuels.

Mais...tel que les médecins le lui avaient annoncé, sa maman devenait de plus en plus grabataire.

En l'année 2000 sa maman ne marcha plus.

Leur nouvelle HLM parisien était bien placé, il était lumineux et très spacieux.

Nadezhda pouvait sortir sa maman du lit et l'emmener assise dans son fauteuil roulant vers le salon. Elles disposaient de deux grandes chambres, l'une où elles dormaient, l'autre servait de salon, salle à manger et, coin pour peindre...

Mais c'était un faux rez-de-chaussée, il y avait sept marches d'escalier que sa maman ne pouvait plus franchir, avant, elle pouvait l'aider à monter et descendre jusqu'à la chaise roulante qu'elle déposait en bas des marches, mais un jour cela lui fut interdit, ses jambes ne faisaient plus un pas, et leurs sorties s'arrêtèrent.

Elles aimaient sortir tous les jours, Nadezhda allait de partout avec sa Maman, en chaise roulante, elles se donnaient en spectacle, malgré elle, car il est inhabituel qu'une maman soit promenée en chaise roulante, nadezhda faisait avec elle ses courses au supermarché, elles se rendaient tous les jours aux cafés parisiens, faisait ses achats des livres et CD de musique classique à la Fnac, emmenait sa Maman maman aux concerts au Théâtre de la ville, aux promenades au jardin de Luxembourg et à manger des glaces italiennes à Saint Germain des près. Elle ne s'est jamais privée de spectacle, de sortie ou de promenade, elle faisait profiter sa maman de tous les instants de la vie.

Une souffrance commença avec cet enfermement imposé par son invalidité.

L'enfermement entre les quatre murs était intolérable.

Nadezhda prenait dans mes bras sa maman pour la sortir de son lit médicalisé après sa toilette vers le fauteuil roulant, pour l'emmener au salon. Mais il était impossible de la sortir faire sa promenade après sa sieste. Elle a dû commencer alors un nouvel combat pour obtenir un changement d'appartement vers une autre HLM qui puisse être dans un véritable rez-de-chaussée.

Après la visite d'un ergothérapeute qui devait leur donner un certificat sur l'évaluation du handicap de sa maman qui était totalement incompatible avec un appartement qui imposait la montée et descente des marches, c'est ainsi qu'elle a pu obtenir un échange vers une nouvelle HLM dans un autre arrondissement de Paris.

C'est en l'année 2008 qui commencèrent les événements les plus graves et tragiques de leur vie, la descente aux enfers commença en septembre 2008.

## *CHAPITRE II*

# PRÉFACE

## AVANT LEUR ARRIVÉE À COLMAR PARIS 2007 - 2008

**Quelques mois avant leur arrivée à Colmar, la description du terrain d'action de la Crapule- Hyène de Colmar**

**Leur misère, le handicap de sa Maman, leur isolement.  
Une escroquerie hors-série.**

*Abus de confiance, abus de faiblesse.*

A Paris, un deux pièces dans un immeuble H.L.M. Un ergothérapeute se rendit chez elles, il fit l'évaluation et rédigea un constat écrit qui stipulait très clairement que l'immeuble n'avait pas d'accès pour un fauteuil roulant. C'était donc un problème gravissime pour une maman qui ne marchait plus depuis l'année 2000. Pour accéder à l'appartement, il fallait franchir sept marches d'escaliers, il était inadapté à la nouvelle situation d'handicap de la maman.

Après l'attente de rigueur, qu'il n'y a pas lieu de raconter ici, car cet épisode dévierait l'attention vers un autre sujet, bien différent de **Madame Y, la Crapule de Colmar** et, la description de ce chapitre comprendrait une autre nouvelle à part.

Il suffira de dire qu'elles avaient obtenu un échange pour une autre HLM dans un autre arrondissement de Paris.

L'appartement était spacieux et l'accès au rez-de-chaussée immédiat, mais comme d'habitude d'autres inconvénients se présentèrent insurmontables, nonobstant le besoin urgent de pouvoir sortir avec sa maman était impérieux, c'était une question de vie ou de mort, elles ne pouvaient pas rester enfermées, et si Nadezhda pouvait parfaitement la prendre dans ses bras pour la sortir du lit vers son fauteuil roulant, il lui était impossible de monter ou descendre les marches d'escaliers la portant dans ses bras.

À cette difficulté s'ajoutait son manque d'argent, elle restait interdite de droit à la parole et de présenter ses exigences aux services de gérance des HLM pour lui exiger un appartement où les conditions d'accès devaient se présenter accessibles pour un fauteuil roulant.

Il faut rappeler que depuis l'année 2000 Nadezhda survivait difficilement avec le seul RMI d'un montant de 323 euros mensuels. Cet épisode date de l'année 2008. À cette date-là, elle avait à son avoir huit années de RMI.

Sa pauvreté l'obligea à accepter l'appartement tel quel et, s'est vue contrainte de signer le bail en dépit des inconvénients visibles de ce nouveau logement.

Il faut retenir la somme d'argent que lui permettait de garder sa maman à la maison : RMI 323 euros mensuels.

Ceci est capital pour comprendre et saisir le portrait de **Madame Y, la Crapule de Colmar**.

Pendant l'état des lieux avec le gardien, tout allait à merveille.

L'on ouvre et l'on ferme les fenêtres et on essaie les serrures oui, elles marchent...Mais...on ne peut pas vérifier le reste qu'en séjournant au jour le jour dans l'appartement.

Une chaudière immense était placée dans le salon, impossible de la cacher, elle pensa, *mais quel idiot d'architecte ! Ce n'est sûrement pas un disciple de Le Corbusier ! Comment est-il possible qu'il ait eu l'idée de configurer l'architecture d'un appartement en plaçant une immense chaudière justement au milieu du salon et sans porte qui la cache ?!*

Cette vision de la chaudière en permanence suffisait à lui donner le malaise. Ensuite, elle lui rappelait à tout moment que l'immeuble n'avait ni chauffage central, ni de l'eau chaude provenant de la chaudière collective, l'immeuble ne disposait pas de cave, mais seulement de garage, ce que ne lui était d'aucune utilité.

La chaudière dans le salon indiquait que la facture d'EDF serait grandiose.

Dans l'ancien HLM, elles avaient du chauffage central excellent et de l'eau chaude à volonté, la facture n'excédait pas les 40 euros mensuels.

Mais...Mais que pouvait-elle faire ?

Le pauvre est à la merci de ce qui lui ordonne papa État.

Elles s'installèrent bien confortablement, mais au bout de quelques mois, l'utilisation du levier avec de l'eau chaude savonneuse a fait exploser le siphon et une inondation s'est produite.

L'assurance ne se chargeait pas de réparer l'évier parce qu'ils considérèrent la locataire coupable de n'avoir pas constaté cette grave imperfection le jour de l'état des lieux.

Comment aurait-elle pu savoir que l'entreprise HLM de l'État était capable d'induire en erreur une locataire indigente avec une maman handicapée ?

Quand ce sont précisément les gérants des HLM français, qui sont à même de donner des logements pour les pauvres ?

Nadezhda poursuit son parcours par une voie de la France administrative et judiciaire qui déboucha quelques années après dans l'escroquerie de la Crapule de Colmar, car avec cette « amie » improvisée de force, s'est mêlé sa stupidité à la mauvaise foi d'une administration judiciaire corrompue.

L'entreprise HLM avait caché le défaut du siphon avec un pot de colle or, le siphon à peine collé ne pouvait que céder devant l'usage journalier et permanent d'eau chaude savonneuse.

Nadezhda s'est vue obligée de faire appel à un plombier qui a dû remplacer le siphon et toute la tuyauterie, c'est fut un travail monstrueux, il aurait dû être à la charge du service HLM, ils se sont refusés évidemment, et, malgré le dépôt au Tribunal d'Instance où elle fit appel à l'aide d'un dossier complet, la société HLM gagna le procès que Nadezhda avait entamé pour obtenir la réparation à la charge des gérants de la société HLM. C'est Nadezhda qui ai dû payer les frais du plombier grâce à qu'il a accepté un échelonnement.

Etant donné qu'elle faisait deux toilettes par jour à sa maman avec de l'eau très chaude et qu'aussi pour faire la vaisselle, l'eau chaude savonneuse contribuait à l'usure naturelle du siphon, leur habitat était comme d'habitude impeccable, mais le fameux siphon recevait les « préjudices »

Un jour en faisant les courses, sa maman, lui dit que pour le diner elle voulait que Nadezhda lui prépare une omelette. Elles descendent acheter des œufs. Elles mangèrent toutes les deux la fameuse omelette qui s'est avérée infectée. Les œufs étaient sûrement avariés, mais cela ne se voyait pas ni à l'œil nu ni à l'odeur, chose extrêmement rare.

Le lendemain elles tombèrent malades toutes les deux. Nadezhda encore jeune a pu guérir très rapidement, mais sa pauvre maman n'a pas résisté Et Nadezhda a dû l'emmener à l'hôpital de proximité.

Malgré ses demandes pressantes de la soigner su place, elle s'est vu refuser le séjour pour sa Maman, ils argumentèrent « manque de lit .»

Nadezhda insista protestait pour qu'elle y reste. Tout en vain. L'hôpital était à quelques minutes à pied de leur domicile. Elle a su par la suite, que le prétexte de manque de lit était faux. Elle n'avait personne qui aurait pu intercéder. Ledit hôpital avait comme protocole d'envoyer les patients âgés vers un autre hôpital limitrophe, espace considéré « proche banlieue » pour contribuer, avec des nouveaux patients, car cet hôpital

manquait de cobayes pour la pratique des internes, un véritable centre d'expérimentation, ils manquaient de « *clients* ! »

Alors ils se mirent tous d'accord pour transférer la Maman de Nadezhda ailleurs et contre son gré.

Le lendemain même, elle a dû subir le transfert de sa maman vers un hôpital limitrophe à leur arrondissement. Il s'agissait d'un hôpital qui ressemblait à un réservoir de personnes âgées, pas de services d'urgences, un désordre inqualifiable dans le service de « *médecine* », mais le cadre était très agréable, l'édifice entouré de jardins... On lui dit après que cet hôpital fut par le passé un couvent assez connu...

Mais à présent cet hôpital recevait les personnes âgées que les hôpitaux de Paris ne voulaient pas accueillir, délaissés par leurs familles, ils débarquaient là. Une horreur.

La Maman fut mise sous antibiotiques et ces génies de la médecine générale, ne trouvèrent pas le microbe qui lui donnait la forte infection intestinale.

Cet hôpital de cinquième catégorie était aussi un réservoir de médecins et d'un personnel soignant stagiaires de plus abjects aussi bien dans leurs manières, langage que dans leur « *protocole*. »

Sa Maman n'avait eu qu'une seule hospitalisation depuis son arrivée en France, celle-ci était la deuxième fois depuis leur arrivée en 1980. Et cette hospitalisation était due uniquement à une intoxication alimentaire, et elle fut aussi victime de la fameuse omelette, or cela démontre que la Maman avait une « *santé de fer* » malgré son handicap moteur.

# AVANT DE FAIRE LA CONNAISSANCE DE MADAME Y, LA CRAPULE-HYÈNE DE COLMAR « SON AMIE » AVANT LEUR DÉPART VERS COLMAR

SEPTEMBRE 2008

## HOSPITALISATION DE LA MAMAN A PARIS

### 1<sup>ère</sup> MALTRAITANCE HOSPITALIÈRE

Dans ledit hôpital, les aides-soignantes pour se venger d'une part que l'infirmière chef l'autorisa à rester dormir auprès de sa mère et d'autre part de sa dénonciation de maltraitance faite auprès du médiateur de l'hôpital, prennent la Maman comme Cible pour se venger de Nadezhda.

La permission de rester auprès de sa Maman lui imposait l'absurde de quitter la chambre de sa Maman avant 7h., l'heure de transmissions, le petit déjeuneur était à la charge des aides-soignantes.

Nadezhda protesta que sa Maman ne pouvait pas tenir un verre entre ses mains et qu'elle était habituée à sa présence en permanence, son invalidité motrice était totale. La permission de rester lui fut refusée, elle n'avait le droit de revenir à la chambre qu'à midi et avec la permission renouvelée de rester la nuit. Le problème resta le petit déjeuneur dont la crainte d'un accident manifeste angossa Nadezhda qui ne quittait jamais sa Maman. Face à cette interdiction arbitraire et insurmontable et pour prévenir un accident, Nadezhda leur avait confié deux petits verres en plastique, l'un pour le thé, l'autre pour la soupe, ils sont destinés aux personnes grabataires, ce verre est nommé le « Canard. »

Il avait été compris qu'en son absence elles lui donneraient le thé, mais elles ne l'utilisèrent jamais et la laissaient seule avec un verre de café au lait ! la Maman ne supportait pas le café au lait, et cela elles le savaient tout comme le fait que sa Maman ne pouvait pas tenir un verre entre ses mains. La maltraitance programmée se déclencha. La Maman de Nadezhda se renversait tous les jours le café brûlant sur sa poitrine et Nadezhda dès son retour voyait sa poitrine brûlée avec des ampoules ; horrifiée le signala tout de suite à l'infirmière chef qui n'a pris aucune mesure, alors Nadezhda s'adressa au Médiateur avec les chemises tachées, cette maltraitance, fut constatée, elle ajouta qu'étant donné que sa Maman avait besoin d'une assistance permanente il était logique que c'est sa fille qui l'assistait à la maison celle qui devait poursuivre son assistance pendant le séjour hospitalier.

Le médiateur comprend finalement que sa demande est totalement légitime.

L'accusation de maltraitance que Nadezhda déposa devant le médiateur de l'hôpital démontrant que le personnel brûlait tous les matins la poitrine de sa Maman la laissant seule prendre le « petit déjeuneur » déclenche le plan d'une deuxième maltraitance, celle-ci devait être mortelle. Il était aussi formellement interdit de baisser les barrières du lit, or les aides-soignantes descendirent avec préméditation les barrières du lit pour que sa Maman tombe, vengeance accomplie, sa Maman tomba, après le petit déjeuneur, pendant l'absence obligatoire de Nadezhda.

La Maman tombe du lit et se casse le col du fémur.

Le Chef de Service à présent dans un autre hôpital du onzième arrondissement lui dit : « nous avons vu votre mère marcher par le couloir, elle est tombée et s'est cassé le col du fémur »

Nadezhda lui répond : *Assassin ! menteur, Maman ne marche plus depuis l'année 2000 !*

### OPÉRATION CHIRURGICALE D'URGENCE TRANSFERT VERS UN AUTRE HOPITAL POUR LE PLACEMENT D'UNE PROTHÈSE DE HANCHE COMPLETE.

### DÉPART PRÉCIPITÉ VERS COLMAR POUR LUI ÉVITER UNE PROBABLE HOSPITALISATION DANS LE MÊME HOPITAL OÙ LS AURAIENT FINI DE L'ACHEVER.

# CHAPITRE III

**L'ARRIVÉE À COLMAR / LE DÉBUT D'UNE  
AMITIÉ ET L'ESCROQUERIE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE.**

Conseillée par un médecin alsacien à la retraite, qu'elle connaissait depuis longue date et, sa Maman de retour à la maison, en pleine convalescence de sa terrible opération, vers 1.h. du matin, elle reçoit l'appel de son ami médecin à la retraite, il était alsacien d'origine russe, il les connaissait depuis de nombreuses années et qui fort de son expérience hospitalière en France, lui dit ceci :

*« Vous êtes seule avec votre mère, les hôpitaux l'ont déjà maltraitée suffisamment, vous devez quitter Paris, et tout de suite, si vous restez, vous serez obligée d'emmener votre Maman à l'hôpital de proximité, rien ne nous assure qu'elle ne puisse un jour avoir besoin d'une hospitalisation, on finirait de l'achever, vous êtes responsable de votre Maman, or vous devez quitter Paris, ce n'est pas une ville pour vous.*

*A Paris, l'on ne vous comprendra jamais, je connais bien les hôpitaux français, ils sont d'une cruauté et d'une deshumanisation absolues.*

**Nadezhda se dit dans son for intérieur...**

*Oui, c'est un programme de rêve, celui de ne plus entendre la phrase la plus stupide que disent les infirmières quand je demande la permission de rester la nuit avec Maman :*

*« Vous imaginez si tout le monde faisait pareil ? »*

Alors je leur répondais : *pas de souci madame, en France personne ne va faire comme moi, personne ne va vous demander la permission de rester dormir avec sa Maman, parce que tout le monde dépose ses vieux et part !*

**Le médecin alsacien d'origine russe poursuit :**

*Je vous propose de venir ici à Colmar, j'ai quelques amis qui pourront vous louer un studio sans que vous fournissiez de fiches de paie ni garanties, vous paierez ici sur place sans problèmes.*

*Je vous présenterai mon médecin traitant qui se chargera de votre Maman dès votre arrivée, vous aurez une petite ville parfaite pour la convalescence de votre mère. »*

Nadezhda offrit en cadeau tous ses biens à un voisin, et je passa des appels téléphoniques pour préparer l'arrivée de sa Maman dans des bonnes conditions , passe contrat avec une pharmacie pour que le jour même de leur arrivée soit installé le lit médicalisé et la coucher de suite après le voyage en TGV. Dans le délai d'une semaine tout était prêt pour quitter Paris.

Quand Nadezhda se décide de faire quelque chose, elle le fait tout de suite sans tarder.

Elles arrivèrent à Colmar en 2008, par une journée de septembre bien ensoleillée et calme.

Le voyage en TGV s'était passé à merveille. À l'époque, Nadezhda avait changé la chaise roulante de sa Maman pour un « *fauteuil coquille* » l'un pour un usage d'intérieur, et l'autre pour les sorties à l'extérieur.

Il était plus adapté pour le handicap moteur absolu de sa Maman, ce fauteuil était moelleux, il l'entourait totalement et permettait de soulever les jambes ce qui faisait un véritable lit roulant.

Ce n'est pas sa Maman qui pouvait se fatiguer du voyage, mais bien Nadezhda, tandis que la Maman souriante se régala du voyage, car cela lui faisait une nouveauté et une sortie longue durée.

Le contrôleur passait souvent leur demander si tout se passait bien.

Pour monter et descendre la Maman dans le train, ils utilisèrent un ascenseur portatif qui la déposa dans son fauteuil à l'intérieur du wagon et ils firent de même pour la sortir.

La préparation de la minutieuse logistique avait donné un excellent résultat.

La gare de Colmar, ce jour-là, était vide.

Il n'y avait jamais personne, deux seules voies se présentent A et B, l'une vers Strasbourg, l'autre vers Paris.

Rien de plus simple.

La convalescence de sa Maman se fut très rapidement, enfin toutes les deux seules et à l'abri de dangers parisiens.

Nadezhda ne pouvait pas s'imaginer que d'autres aussi graves l'attendaient.

La ville très belle, calme et paisible se transforma en ville cauchemardesque.

Mis à part la persécution d'un haut fonctionnaire qui essaya de lui arracher sa Maman, celui dont Nadezhda fait le portrait dans un livre qu'elle nomma « *Le Dictateur de la ville Morte* » était une véritable canaille bien assise dans l'administration colmarienne, où il exerça ses manœuvres sinistres ; elle avait dû se défendre devant le Tribunal, procès que Nadezhda gagna contre lui et, elle a pu garder sa Maman et lui éviter le *placement*.

La situation s'empira dès que Nadezhda fit la connaissance de **Madame Y, l'Hyène-Crapule de Colmar**.

Le studio était en plein centre-ville.

Aussitôt arrivées elles prennent connaissance des lieux.

Elle avait contacté bien d'avance le pharmacien qui avait fait déposer le lit médicalisé pour sa Maman, ce qui lui avait permis de l'installer dès leur arrivée dans le studio très spacieux il y avait déjà en route l'électricité et l'eau chaude, elle ne pouvait rien demander de mieux. Il y avait une cave et un ascenseur. Le bailleur accepta que Nadezhda lui

paie le premier mois de loyer dès l'arrivée de son RMI et la garantie lui serait imputée par des petites sommes aux prochains loyers. Elle rêvait de commencer en paix une nouvelle vie avec sa Maman. Tout allait à merveille. Les démarches pour le transfert de CAF furent facilitées grâce à une assistante sociale très compétente, rien à voir avec celles de Paris ! Un abîme les sépare, là-bas ils n'existaient pas les torts parisiens. Il y en avait d'autres ! Une année s'était passée. Nadezhda avait recommencé ses cours particuliers de violon, le professeur venait chez elles et, elle se réservait la nuit ou l'aube pour l'écriture, elle avait organisé sa vie avec sa Maman dans un calme absolu. En 2009 elles déménagèrent vers une HLM de trois grandes chambres, le matériel médical de Maman occupait une chambre entière, elle avait installé pour elle un véritable hôpital particulier. Le pharmacien lui livrait le matériel obtenu d'un grossiste et, avec cette organisation elle avait sous la main tout le matériel de soins d'infirmier dont sa Maman avait besoin pour son bien-être. Nadezhda s'occupait d'elle jour et nuit et, une fois installées dans le nouvel appartement leur vie pratique s'est facilitée grâce à l'espace que cet appartement leur offrait pour le handicap lourd de sa Maman. Les fauteuils coquille circulaient très bien dans l'espace bien adapté de cette HLM. Un jour, la Maman devient souffrante par une prise de médicaments inadaptés pour une petite doléance chronique et qui lui provoquèrent une hernie intestinale. Nadezhda l'emmena aux urgences de l'hôpital de Colmar. Les urgences de cet hôpital n'ont rien à voir avec celles des hôpitaux parisiens, c'est plutôt du style d'un Hall d'entrée d'un hôtel américain de luxe. Nadezhda fut frappée d'étonnement quand elle entra pour la première fois là-bas. Un accueil respectueux, pas de dires désobligeants, aucun affront verbal. Maman avait dû être opérée d'urgence la hernie pouvait provoquer sa mort. On l'a fit entrer au Box, la Maman était atteinte d'une péritonite gravissime accompagnée d'un taux très élevé de septicémie. Le docteur B. un interne de plus compétents du service, arriva avec son adjointe, l'air très préoccupé ne lui cache pas la gravité de la situation. Il s'agit d'un jeune homme charmant doué d'une grande délicatesse et de sérieux.

Il lui donne un véritable cours de médecine que Nadezhda n'oubliera jamais.

Il lui demande de lui signer une décharge, car sa Maman risquait de décéder pendant l'opération, il lui dit ceci

*« Nous sommes désolés, mais le scanner fait apparaître la possibilité d'une perforation, il ne s'agit pas de savoir la mesure de la perforation, il s'agit tout simplement du fait que s'il y a perforation, l'on ne peut jamais être certain par un simple scanner, il faut opérer d'urgence, car les douleurs sont atroces et ne peuvent pas être soulagés par aucun analgésique, c'est seulement « le sommeil profond » qui s'impose en attendant la mort. »*

Nadezhda lui signa la décharge et lui pria de faire tout son possible pour la sauver.

Il la rassura en lui disant que le chirurgien était un médecin de grande expérience avec les personnes âgées et qu'il venait d'opérer une dame de 100 ans et qu'il l'avait sauvée.

Nadezhda laissa partir sa Maman vers le bloc opératoire et, elle resta dans la chambre destinée à accueillir sa maman de retour du bloc opératoire, la chambre était au deuxième étage où, on lui avait installé un lit pliant à côté du lit médicalisé. Elle ne s'arrêta de pleurer.

Le comble de la gentillesse, les infirmières lui apportèrent un thermos d'eau chaude et des sachets de thé et de tisane. Elle était déshydratée de pleurer. Il était presque 1h. du matin quand le chirurgien arriva la rejoindre à la chambre. Il venait de sortir du bloc opératoire.

Il lui dit : *« votre Maman m'a lessivé ! J'ai pu lui raccommo-der ses intestins, je n'ai pas eu besoin de couper, ce qui facilitera son rétablissement, j'ai fait déjà tout mon possible, maintenant elle est entre les mains de Dieu. »*

*Je vous préviens que ce soir vous ne pourrez pas la voir, j'ai décidé de la laisser en coma artificiel, elle est en « sommeil profond » pour qu'elle ne souffre pas des douleurs du réveil. »*

*Vous pourrez la voir demain dans l'après-midi aux sons intenses, ne vous inquiétez pas ils vous laisseront entrer avec des habits spéciaux.*

*Je m'en vais dormir, à demain. »*

Nadezhda n'en revenait pas de cette expérience. Elle n'avait jamais été traitée avec tant d'humanité, de respect et de délicatesse.

Tout ce qui lui avait dit son ami docteur russe était vrai. Elle n'était pas en France. L'hôpital de Colmar en était la preuve.

# CHAPITRE IV

## MADAME Y LA CRAPULE DE COLMAR

### *« CARMEL » ATTACHÉ À LA BARRIÈRE DU LIT DE SOINS INTENSIFS.*

Cet épisode s'est produit juste un jour avant de faire la connaissance de Madame Y la Crapule de Colmar.

Nadezhda venait de faire l'éloge l'hôpital de Colmar.

Mais quelques années après, cet hôpital commença à se vider de tous ses meilleurs médecins.

Le docteur **B**, l'interne qui avait sauvé sa Maman quitte définitivement l'hôpital, il fut son sauveur, car grâce à son diagnostic suivi de l'ordre qu'il avait donné pour qu'elle soit opérée d'urgence, sauva sa maman d'une mort atroce, celle qui lui réservait le *docteur Traître-Tant* juste de retour à Paris en 2013 !

Le docteur **B** a su faire le tri aux urgences, doté d'une qualité professionnelle et humaine d'excellence, quitta les lieux définitivement.

Et, personne de sa qualité ne le remplaça.

Ensuite tout le personnel fut changé et la qualité de l'ensemble de l'hôpital tout entière s'est dégradée.

On lui avait dit que c'est le Conseil d'administration celui qui gère l'hôpital, il est le seul décisionnaire pour le recrutement, et le seul à dicter les lois internes, faisant qu'un hôpital aille vers sa grandeur ou sa perte.

La dégradation du seul hôpital de cette petite ville, l'attentat et mensonges de la canaille « Le Dictateur de la ville Morte » et l'escroquerie de cette Madame Y, la Crapule de Colmar, ont provoqué leur retour vers Paris. Regagner Paris retour s'avéra urgent.

#### **DIDASCALIE**

Nadezhda avait eu confiance dans la qualité » de son médecin traitant parisien, mais il était un traître criminel qui plus tard, le jour de l'infarctus de sa Maman, il lui refusa les soins d'urgence avec la préméditation diabolique de la faire souffrir et lui provoquer la mort.

*Elle ne pouvait pas savoir que dès leur retour une nouvelle maltraitance hospitalière lui tuerait sa Maman.*

*Nadezhda avait confié sa Maman à son médecin « Traître-Tant » le traître qui se refusa de la soigner et ensuite les trois autres qui finirent de l'achever.*

Pendant le séjour de sa Maman, il y a eu à là-bas aussi une jeune infirmière qui avait commis vis-à-vis de Maman un acte de maltraitance gravissime : elle regarda Nadezhda de travers, dès leur arrivée, mauvais signe, s'est-elle ... Dès le retour de maman à la chambre juste en sortant des soins intensifs, de manière intentionné laissa la Maman sans assistance, le cathéter avec lequel sa Maman était sortie des soins intensifs s'était détachée de son cou et le sang coulait, un tampon de Bétadine s'imposait d'urgence pour éviter une infection.

Cette infirmière savait que son intervention s'avérait urgente, au lieu de s'approcher de Maman tout de suite, elle lui retira le cathéter, munie d'un tampon de bétadine, elle la fit patienter, pour angoisser Nadezhda et faire souffrir sa Maman, elle s'arrêta dans le couloir, le tampon de Bétadine à la main, pour bavarder et rire à gorge déployée avec ses

camarades tandis que la Maman resta souffrante et, le sang en train de couler.

Nadezhda courut dénoncer cet acte de maltraitance à l'infirmière chef, elle la crut immédiatement et lui dit ceci : « *Tranquille, soyez certaine que cette infirmière n'entrera plus jamais dans la chambre de votre mère* »

**L'infirmière fut transférée à un autre étage et l'affaire fut bouclée.**

À Paris le personnel tout entier aurait crié que ce n'était pas vrai et que c'était elle qui créait des problèmes gratuits.

Elle n'oublia jamais cette Infirmière en Chef.

Tout comme je n'oubliera jamais l'anesthésiste qui l'avait t consolée avant d'entrer maman au bloc opératoire, « *nous ferons de notre mieux soyez tranquille, Maman reviendra vers vous* »

Elle était d'origine slave, et le respect aux vieux bien présent.

Non seulement elle avait très bien fait son travail d'anesthésiste, elle lui avait laissé une réponse encore plus parlante, quand le lendemain, Nadezhda entra dans la salle de soins intensifs pour rendre visite à Maman.

À l'entrée elle avait dû se chausser et s'habiller des vêtements stériles.

Elle regarda sa Maman entourée des tuyaux et des cathéters, et... Attaché à la barrière de son lit, l'anesthésiste avait eu l'idée de coller avec sparadrap le nounours de Maman : « *Caramel* »

Elle s'approcha de sa Maman et lui dit : *Maman, comment vas-tu ?*

La Maman la regarde souriante, hausse les épaules, soupire, et lui dit : « *Ma petite, je supporte pour toi, tu vois ? je suis encore là !* »

Il était incroyable la vision d'un nounours attaché à la barrière du lit de sa Maman, en pleine salle de soins intensifs, un lieu où séjournent des personnes très malades et souffrantes ; au milieu du va et vient des infirmières et des machines en train de biper en permanence.

Ce signe attendrissant disait long sur la qualité humaine de l'anesthésiste et de tout le personnel qui « *tolérait* » un tel manque de respect délibéré au « *protocole hospitalier !* »

Ce signe d'humanité, en apparence si banal, était pour Nadezhda quelque chose de grandiose que lui a servi comme la meilleure preuve qu'au sein de cet hôpital personne ne pourrait lui faire du mal à sa Maman.

La Maman sortit après dix jours d'hospitalisation, pour faire sa convalescence chez elle.

C'est à ce moment-là qu'elle fit la connaissance de Madame **Y.**

Il fallait faire savoir ce qui s'était passé avant pour comprendre quel fut le terrain propice qui s'offrait à cette **Madame Y, l'Hyène-Crapule de Colmar** pour programmer son escroquerie sur elles.

## CHAPITRE V

**UNE HYÈNE AVIDE DE LEUR  
CHÉQUIER**

## **CROIRE DANS L'AMITIÉ OUI, PEUT-ÊTRE, MAIS SANS CHÈQUES !**

Nadezhda est arrivée en France très mal élevée et avec des coutumes du XVII<sup>e</sup> s.

Elle faisait confiance et donnait son amitié sans aucun calcul.

Elle faisait confiance à tout le monde, ne voyais pas le mal proche de moi (grave erreur) et, elle osait critiquer les français qui ne font jamais confiance, ne donnent jamais leur adresse et qui n'invitent personne chez eux.

Pour avoir reçu de ses parents cette mauvaise éducation, car dans leur pays d'origine la porte de ses parents était toujours ouverte, et ils invitaient tout le monde prendre le thé, en arrivant ici en France dans les années 80, elle ne savait pas qu'elle devait s'armer pour devenir une vraie française. Apprendre à se méfier, tel que les français le faisaient avec elle.

Elle l'a appris grâce à **Madame Y l'Hyène- Crapule de Colmar**, mais déjà trop tard, en 2009 !

Elle sortait sa Maman de l'hôpital avec une longue blessure qui lui traversait le ventre avec des points de suture qui seraient enlevés dans une quinzaine de jours.

Nadezhda ne devait pas la sortir dans son « fauteuil coquille » qu'une fois les points de suture enlevés, car elle ne pouvait pas être mobilisée.

Pendant le séjour hospitalier, nadezhda rentrait pour prendre sa douche et avant de retourner à l'hôpital, elle allait au Supermarché qui était juste à quelques mètres en descendant mon immeuble et dont une vente de pain chaud était ouverte dès très tôt.

Elle ne mangeait jamais de pain, mais elle achetait une quinzaine de croissants et de pains au chocolat pour le petit -déjeuner des infirmières et des aides-soignantes.

La jeune vendeuse lui demanda un jour pourquoi elle en achetait autant:  
**Vendeuse :** dites, vous mangez tous les jours autant de pain, comment vous faites pour rester mince ?

**Moi :** Pensez-vous ! Je ne mange jamais de pain ! C'est pour les infirmières j'ai Maman hospitalisée jusqu'à demain, elles sont très gentilles avec maman, et cela me fait plaisir de leur apporter une petite douceur pour la pause-café.

**Vendeuse :** Ah bon ! je me disais comment est-ce qu'elle fait !?

**Nadezhda :** *dites, à ce propos, je sors Maman de l'hôpital, demain matin, et je tenais à vous poser une question, vous qui connaissez du monde ici, parce que moi je suis collée à Maman et ne sors pas, je ne vois jamais mes voisins, pourriez-vous me dire si vous connaissez une ado qui fasse de baby-sitting ?*

**Vendeuse :** *ah, vous avez des enfants ?*

*Non, je n'ai pas d'enfant, c'est pour qu'elle me garde Maman une heure tandis que je descends ici acheter des bricoles fraîches, je voudrais une ado qui ait l'habitude de faire de baby-sitting, et qui puisse me la garder une heure deux fois par semaine, c'est seulement pour deux semaines, chose de pouvoir descendre ici un petit moment...Je peux faire du « troque » parce que je n'ai besoin de personne, je m'occupe seule de Maman, mais je ne peux pas la laisser seule pour descendre ici, c'est uniquement pour une heure pendant deux semaines, une heure le mardi et une heure le jeudi. Maman panique si elle se voit toute seule.*

*Je la laisse sécurisée dans son lit avec des barrières, mais c'est seulement pour pouvoir descendre ici pour une heure, je n'ai pas besoin de plus.*

**Vendeuse :** *je vais voir, à priori non, car autour de moi je ne vois pas d'ado qui puisse faire l'affaire, je ne connais que de gens qui travaillent, vous savez, je vais demander à ma mère qui travaille au noir, elle ne veut pas d'engagement officiel, elle veut rester libre, peut-être qu'elle sera intéressée. Elle travaille au noir en ramassant des enfants à l'école, je vais voir, mais je ne vous promets rien.*

**Moi :** *Oui, mais je ne parle pas de lui offrir un travail au noir ! non ! que cela soit clair, il s'agit de rester une heure chez nous, deux fois par semaine, jusqu'à qu'on lui enlève les points de suture, j'habite juste en face, je n'ai pas besoin de plus, je parle de deux fois par semaine en raison d'une heure*

*le mardi et, une heure le jeudi, pour 15 jours, je peux lui donner 10 euros en liquide, pour une heure, une sorte de troque.*

**Vendeuse :** *Cela nous reviendrait à 40 euros pour les 15 jours.*

*Laissez-moi votre numéro et si elle est intéressée, elle vous appellera.*

**Son projet était de dépenser 40 euros pour les 4 et uniques heures que la personne resterait auprès de Maman et seulement pour deux semaines, question de descendre faire une petite course en bas.**

Elle faisait le plein, chez M., et demandait la livraison chez elle, pour le mois entier et pour la nourriture spéciale de sa Maman, Nadezhda avait prévu un grand congélateur, et commandait aussi toutes les courses pour le mois et, passait la commande par Internet chez P.

Le pharmacien lui livrait tout dont la Maman avait besoin, alors Nadezhda qui comptait les centimes ...au RMI !

D'une part tout le monde savait que Nadezhda ne laissait pas sa Maman seule, même pas à l'hôpital, elle n'allait pas projeter déléguer sa mère à un tiers et chercher une « dame de compagnie ! »

Mais les choses se sont passées autrement.

Le foyer s'est convertit en un instant dans la jungle où le plus fort mange le plus faible.

Nadezhda essaya de se remémorer de ces années-là, elle avoua que tout le mal que vécu à Colmar, elle l'avait laissé dans l'oubli, car l'assassinat que ces 4 assassins perpétrèrent contre Maman avait effacé le passé.

*Il est vrai qu'on n'oublie rien, mais comment pourrions-nous continuer à vivre si tout le mal que nous avons vécu, nous n'étions pas capables de le laisser derrière nous ? Se disait-elle souvent à chaque fois qu'une mauvaise expérience arrivait la frapper...*

Elle avait une faculté innée pour tout oublier volontairement, car sa vitalité de vivre était bien plus forte tout le mal qu'on lui infligea, c'est ce qui la sauvait.

Cet épisode de **La Hyène de Colmar** date de **2011 !**

Comment aurait-elle pu penser à cette Crapule en **2017 !?**

Pendant les déménagements Nadezhda avait perdu des pièces importantes des dossiers juridiques, notamment celui avec le résultat du Conseil de Prud'hommes, qu'elle tenait fort à conserver comme preuve historique de son ancien succès, et elle ne comptait nullement se voir contrainte un jour à rouvrir un procès qu'elle croyait avoir clôturé à tout jamais.

**Madame Y, l'Hyène- Crapule de Colmar.**

Il y a deux mois, elle se vit contrainte de tout commencer et, une quête ardue auprès de l'Administration judiciaire pour se procurer les anciens dossiers de six années en arrière, des dossiers enterrés depuis 7 années.

Le Tribunal a dû envoyer une personne chercher les rapports aux archives !

Mais, ils ont été tous très diligents et gentils, Nadezhda obtint finalement à nouveau et, très vite l'ensemble de la décision Prud'homale.

Madame Y, la Hyène de Colmar n'est pas tardée à se manifester.

**Revenons à Colmar en 2010...**

## **FAIRE CONNAISSANCE...**

**Madame Y, la Hyène de Colmar** est venue tout de suite le lendemain.

Elle l'appela et conviennent d'un rendez-vous, Nadezhda l'invite chez elles, naturellement.

Nous avons fait « connaissance », elle s'est assise au salon, Maman était dans la chambre à coucher, devant elle installée sa télé, dans le salon, Nadezhda sert le thé, et commencèrent à « *faire connaissance* »

Un petit appareil alarme bébé que Nadezhda avait acheté pour écrire la nuit au salon, tandis que sa Maman dormait, elle l'avait placé devant elle entre les tasses de thé, sur la table de la salle à manger.

Elle lui expliqua clairement qu'elle **n'avait besoin de sa présence qu'en raison de 4 heures réparties en deux heures par semaine pour une durée fixe de quinze jours**, le temps que Maman soit libérée de ses points de suture et qu'elle puisse la sortir. Le visage de l'Hyène se contracta, si peu de temps, un vrai « dépannage » de 4 heures, payé en liquide cela lui faisait une somme minime de 40€, mais essaya de ne pas démontrer sa déception. Nadezhda lui expliqua, j'ai besoin de descendre aller faire des petites courses en bas, au Supermarché et une heure me suffit largement pour me procurer des bricoles fraîches.

**Elle lui avertit :** *vous savez je perçois le RMI en ce moment c'est 348€ afin de m'occuper seule de Maman, je signe tous les ans une Contrat Réciproque avec l'Assistante sociale et cela me permet de garder Maman sans aucune aide extérieure, déboursier quarante euros de mon RMI est un sacrifice quand on n'a rien d'autre que le RMI voyez-vous, mais ce moment est exceptionnel, pour quatre heures, je suis prête car je ne peux laisser ni pour une seconde Maman seule, les barrières du lit sont levées et, il n'y a aucun danger, car elle ne peut pas bouger pour faire l'effort de descendre, mais elle peut s'angoisser de ne pas me voir ou commencer à m'appeler ce serait catastrophique ! Les personnes très âgées n'ont pas notre dimension du temps, une heure sans recevoir de réponse devient une torture.*

Nadezhda lui dire très fermement qu'elle n'avait aucune intention d'engager personne ni à court ni à long terme, elle ne sort jamais et ne fait aucune autre vie sociale que les sorties au café ou pour faire les courses ensemble.

D'habitude ce sont les voisins qui apportent ce type d'aide quand autour ne nous il y a des personnes à la retraite, ou qui restent chez elles, sans travailler des mères de famille qui vivent seules la plupart du temps toute la journée, car leurs maris et les enfants arrivent tard.

Mais ici, il n'y a que des jeunes couples qui travaillent tous les deux.

C'est fut leur premier dialogue, Nadezhda en la voyant hésiter, elle insista, cela allait de soi, qu'en étant au RMI réserver 10€ pour faire une troque, c'était un grand sacrifice pour elle, alors l'Hyène lui demanda, *ne serait-il pas mieux que je vienne le matin à 10 heures ?*

Nadezhda lui répond : jamais, impossible, le matin je lui fais la toilette et les soins *cela me prend toute la matinée jusqu'à midi et demi, ensuite nous déjeunons ; je dois profiter de son endormissement de la petite sieste, elle fait un somme, car elle dort bien toute la nuit.*

Elle accepte et, l'Hyène arrive le lendemain à 14h.

Elle lui avait dit qu'elle n'avait besoin de rien, car elle était mariée, mère de trois enfants, de maris différents ! Et, qu'elle était de nationalité allemande, qu'elle ne voulait aucun « engagement » formel en France, elle aimait travailler au noir tranquillement, Elle se fait l'autoportrait, un véritable auto-éloge d'une bonne mère de famille, elle ajouta qu'elle n'avait pas le temps de travailler à plein temps, elle préférait les petits boulots au noir qui lui laissaient tout sa liberté.

Dans leurs échanges sur leurs vies respectives Nadezhda lui raconta sa détresse financière, pour pouvoir rester chez-elle, et avoir le droit de m'occuper de sa Maman à plein temps, elle avait dû accepter de vivre **depuis 11 années déjà avec le seul RMI.**

Mais...oui il y a eu le **Mais** qui a tout métamorphosé.

Faire l'analyse rétrospective d'un point de vue essentiellement juridique, cela s'est fut rapidement par le Conseil de Prud'hommes.

**Cette Crapule fut débutée.**

Ils ont reconnu uniquement qu'un lien « amical » sans aucun lien de « subordination » entre elle et, Nadezhda s'était établi pendant quelques mois Nadezhda se faisait une analyse rétrospective et se disait, combien il est facile *faire l'analyse de celle qui est coupable dans cette affaire, c'est l'hyène certainement, nonobstant, j'ai aussi fauté vis-à-vis de moi-même, je peux me faire l'autocritique moi-même, je peux aussi le faire sans la moindre concession.*

*Oui, je plaide coupable. Coupable d'avoir cru dans son amitié. Je me dis maintenant, comment ai-je pu avoir un comportement aussi stupide, comment ai-je pu être dans un état de faiblesse morale et spirituelle telle que j'ai pu faire confiance, et céder à ses demandes pressantes et lui signer de chèques ! Comment ai-je pu l'aider financièrement ! Dans quel état me suis-je trouvée pour céder aux demandes pressantes de cette **Madame Y, La Hyène de Colmar**, n'ayant pas moi-même de quoi manger !*

Quiconque l'entendit raconter l'épisode d'escroquerie de **Madame Y, la Hyène de Colmar** resta perplexe et sans voix.

Elle pense que pendant cette courte période elle avait été anesthésiée de peur de perdre sa Maman et, par la même occasion submergée dans les démarches que son Procès contre le Chili lui exigeait en permanence, elle ne trouvait pas d'autre explication à sa culpabilité de lui avoir cédé si facilement à ses demandes d'aide financières pressantes.

La solitude absolue dans laquelle elle vivait, sans personne qui puisse lui avertir du comportement trouble de l'Hyène et la réveiller et sortir de ses griffes et, depuis que la crise de sa Maman s'était abattue sur elle, suivie de son opération, de son séjour aux soins intensifs et de la peur horrible de la perdre, c'est pour cela que le *harcèlement amical* de cette **Crapule** arriva jusqu'à obtenir que Nadezhda cède à ses demandes de lui signer des chèques.

Parce qu'on peut aider quelqu'un financièrement, mais à partir où l'on signe un chèque, on est perdu ; les chèques ont une valeur juridique, si en toute bonne foi, ils sont donnés en qualité d'aide, cela n'est pas inscrit sur le chèque, dans le cas de Nadezhda elle les lui offrit par amitié, soit, mais si vous le donnez à quelqu'un, pour l'aider, en fait peu importe la raison, vous signez votre arrêt de mort si vous tombez entre les griffes d'une personne sans morale.

**Les chèques ne disent pas pour quel motif ils furent signés.**

Un chèque signé est une preuve matérielle d'un lien entre le signataire et le bénéficiaire.

Elle pouvait, grâce à ma signature, mentir à sa guise et dire que je lui payais pour être la « dame de compagnie » de Maman.

**Ce que personne n'a cru à Colmar.**

**Ce que le Conseil de Prud'hommes, assez expérimenté en fraudes dans le monde du travail, ne pouvait pas lui accorder la valeur de vérité que l'Hyène prétendait ; tout y était réuni pour que ses mensonges furent détruits aussitôt prononcés. Avant la convocation, Nadezhda, rédigea sa propre plaidoirie indépendante de celle de son avocate. Nous verrons ici quel fut son programme de défense pour se munir des preuves accablantes en sa défense.**

Elle, une véritable Hyène avide d'argent nous fait peu après découvrir son vrai visage et son comportement animalesque.

Le masque ne lui étant plus nécessaire, car Nadezhda s'est mis au travail pour la mettre à nu dans la place publique de Colmar, elle déclara la guerre, accusa devant le Conseil de Prud'hommes de l'avoir *licenciée* depuis sa qualité de « patronne abusive » sans « Contrat de travail » sans congés payés, sans fiches de paie.

Sa Maman à peine guérie, Nadezhda a dû commencer à dû commencer à élaborer sa défense, dans une guerre judiciaire grotesque, ensuite elle

continuait dans la misère du R.S.A., le RMI avait changé de nom, mais non du montant de misère qu'elle percevait. ; accusée de « Patronne abusive » par « une amie », Colmar s'est transformée du jour au lendemain en une ville maudite à fuir de toute urgence.

## LA HYÈNE VEUT DES CHÈQUES : ELLE A FAIM AU MILIEU DE LA JUNGLE !

Dès son adolescence son père, lui avait enseigné à se défendre, il lui dit un jour juste avant qu'elle commence ses études en Fac, elle avait dix-sept ans : *« je suis vieux, je peux mourir à tout moment, je ne veux pas te laisser seule sans profession, et sans que tu saches te défendre, tu dois savoir que dès que tu sors à l'extérieur, la société est comme la jungle, tu vivras seule dans un Océan dangereux, la société est tel que l'océan où le poisson grand mangera le poisson petit, tu dois savoir te défendre parce que tu es seule ».*

Mais que resta-il en 2010 de l'enseignement de mon père ?

Nadezhda trébucha et la chute dans une générosité très mal placée lui a valu supporter des séquelles jusqu'à présent.

Mais, elle s'en sort très bien.

À Colmar en 2010, Madame Y, l'Hyène-Crapule finit les 4 heures.

Et, elle reçoit de Nadezhda quatre billets de 10 euros.

Mais elle reste bavarder et prendre le thé.

Elle disait qu'elle « **ramassait** », des enfants pour aller à l'école et ensuite elle allait les chercher à la sortie de la même école où était sa fille, et c'est ainsi qu'elle se faisait un bon argent mensuel, pour les « ramassage des aller-retour ».

Une après-midi, elle arriva à l'improviste et, lui dit qu'elle ira « ramasser » les enfants à l'école dans son grand Break et qu'elle reviendra avec sa fille pour prendre le thé, se proposa pour leur tenir compagnie tandis que sa fille ferait ses devoirs. Elle s'était préparée pour sa sortie de l'après-midi avec sa Maman, mais se dit que pour une fois ...ce n'était pas si grave, elles se rattraperaient le lendemain.

Entre temps, elle prépare le thé, dresse la table et l'attends.

Elle arrive avec « sa petite ». Elles prirent le thé ensemble, une conversation des plus animées. Et cette première fois s'est renouvelée en se transformant en « **habitude** » amicale du thé vers cinq heures.

Conversations animées, entouraient Nadezhda et sa Maman qui souriait innocente tout comme Nadezhda, contentes de voir des personnes de l'extérieur, elles ne soupçonnaient en rien dans quel piège elles allaient tomber.

Cela leur faisait une grande nouveauté de parler avec quelqu'un.

**Madame Y, La Hyène** de Colmar savait parfaitement comment s'y prendre pour arriver chez-elles au quotidien et se faire amicalement « agréable »

Un jour, sachant que l'heure de l'après-midi était sacrée pour la sortie de sa Maman, L'Hyène changea de programme et, elle arrive à l'heure du déjeuner, Nadezhda l'invite, naturellement, mangent les trois ensemble, Nadezhda sert à la petite cuillère le déjeuner à sa Maman au même temps qu'elle mange, c'est ainsi qu'à table elle reste jusqu'à l'heure de départ de Nadezhda pour se promener avec sa mère en ville, elles allaient tous les jours prendre le goûter au café, tout le monde les connaissait à Colmar.

L'Hyène avait changé ses horaires de visite, elle lui dit qu'elle reviendra plus tard, elle devait aller « ramasser » les enfants et sa fille à l'école.

Un jour les choses vont plus loin, fin après-midi, elle décide après que sa fille a bien fini ses devoirs, de l'emmener chez elle à l'heure où arrivait son concubin, et lui promet de revenir pour l'heure du dîner.

Nous programmâmes de dîner ensemble. Elle lui proposa de regarder après un DVD elle programma petit à petit le couronnement de l'escroquerie.

La Hyène de Colmar arrive à l'heure de l'apéro elles dinèrent ensemble et après coucher sa Maman, revient au salon et tard le soir regardèrent le fameux DVD.

Le babyphone à côté, lui donnait tous les bruits de leur chambre où dormait paisiblement sa Maman.

Elle répète la fête à plusieurs reprises.

Un jour se propose de rester dormir, car selon ses dires elle a peur de rentrer seule le soir en voiture.

Soit. Nadezhda ne savait pas, *en idiote parfaite que je suis*, pensait-elle, que ces nuits de pyjama party d'adolescente américaine, suivie d'un DVD, seraient déclarées comme des **gardes de nuit !**

Le comble.

**En restant tant d'heures chez-elles, il allait de soi qu'elle s'intériorisait de tout ce qui se passait dans leur foyer.**

**En vérité il ne se passait rien de spécial que les appels téléphoniques qu'elle entretenait presque toutes les semaines avec son avocat parisien, qui menait un Jugement International pour la spoliation dont avait été victime sa Maman de la part de deux Musées de l'État chilien qui l'avaient spoliée de tout son héritage pictural reçu de son mari, le peintre Hernan Gazmuri et, Nadezhda se trouvait, en cette période dans la partie la plus critique dudit procès international.**

À l'écoute de leurs conversations elle apprend que l'avocat demandait une indemnisation très conséquente à l'État chilien et que ces gains elle et sa Maman devaient les recevoir très prochainement !

Elle vérifie la véracité des dites écoutes par le moyen des dossiers que Nadezhda travaille sur la table, et regarde le montant de la somme promise en qualité de « provision » dont le Tribunal de Grande Instance de Paris se chargeait de réclamer en urgence à l'Etat chilien.

Il se trouve que son avocat perdit le procès, pour deux raisons, la première, le Tribunal se qualifia incompetent pour la poursuite du procès, (chose bien trouble elle s'est dite dans son for intérieur, mais depuis Colmar elle ne pouvait pas vérifier rien auprès de son avocat) la seconde raison était expliquée par le manque de ressources pour mener à bien un procès international qui aurait exigé à l'avocat un déplacement au Chili, financer ensuite des long séjours là-bas, ce programme exigeait des sommes qui n'étaient pas comprises dans l'Aide juridictionnelle. La poursuite du procès pour récupérer ou bien les tableaux spoliés ou bien une indemnisation très conséquente estimée à des millions d'euros, tomba à l'eau.

Ce n'est pas avec le RMI et avec le Minimum vieillesse de sa Maman qu'elles auraient pu solder ces frais.

Mais l'Hyène ne voyait pas les choses ainsi.

Quelques mois auparavant, quand tout portait croire au succès et à l'arrivée du chèque conséquent de ladite « provision » l'Hyène lui demande de l'aider financièrement car elle avait été opérée d'un cancer du sein et, se trouve dans un besoin qu'elle doit remédier, lui dit : *tu vois tu seras bientôt riche, moi, en revanche, je dois travailler au noir avec le ramassage d'enfants et je vois maintenant que cela ne me suffit pas.*

L'Hyène, à l'entente de la probable et potentielle arrivée des sommes du Tribunal en qualité de « **Provision** », commença à lui demander de l'aider financièrement et, en parfaite stupide qu'elle était, Nadezhda accepta de lui signer des chèques pour des sommes qu'elle n'avait pas pour elle-même.

Le Directeur de la banque, lui avait accordé une autorisation de découvert mais seulement jusqu'à l'arrivée des sommes du procès, pour ce fait la banque lui avait exigé les attestations de l'avocat et du Tribunal ce qui était confirmé comme une affaire sérieuse, personne ne doutait d'un possible échec ultérieur. Mais par la suite, le directeur de leur banque s'inquiéta fort devant ces découverts chaque fois plus conséquents et au bout de quatre mois, il appelle Nadezhda pour lui donner un rendez-vous, *venez avec votre Maman, c'est très urgent, entend-elle au bout du fil...*

Elle se rend à la banque avec sa Maman dans son fauteuil coquille et commencèrent à parler.

Le directeur de leur banque fut son véritable sauveur.

Car c'est grâce à ses mots que Nadezhda se réveilla de son erreur et qu'elle s'est rendue compte dans quel sale pétrin elle s'était embourbée !

Ses mots, ses dispositions la réveillèrent en un seul instant.

## **CHAPITRE VII**

## **DIALOGUE AVEC LE DIRECTEUR DE LA BANQUE**

**LA FIN DE L'ESCROQUERIE...POUR COMMENCER UNE  
AUTRE : JUDICIAIRE  
« ABUS DE CONFIANCE - ABUS DE FAIBLESSE »**

## **NADEZHDA PARLA**

Le téléphone sonna tôt le matin.

Je me levais vers 5h, j'écrivais mes livres soit très tard dans la nuit soit à l'aube, quand Maman dormait encore.

Je la réveillais en douceur, vers 7.30 ou 8h, avec de la musique classique, des câlins et entre son petit déjeuner, médicaments et toilette, je ne la sortais du lit qu'à midi passé.

Nos journées étaient réglées au chronomètre.

J'ai eu au bout du fil le Directeur de notre banque qui me demandait d'aller le voir l'après-midi.

Il savait que je ne laissais jamais Maman toute seule, et que chaque fois que j'allais à la Banque, j'allais avec Maman dans son « *fauteuil coquille* », il me préparait de la place dans son bureau pour ce fait.

Les gens de Colmar sont d'une extrême gentillesse.

À part la Crapule et le **Dictateur de la ville Morte**, bien entendu.

Et ses adhérents et défenseurs, ils n'en manquent pas là-bas...

Le trajet entre notre immeuble HLM et la Banque nous faisait traverser la grande rue qui débouchait en plein Centre-ville. Nous habitions juste derrière le Théâtre de Colmar, comme situation géographique c'était parfait.

**Le supermarché en bas, le Centre-ville à dix minutes, mais... Nous avons la Crapule incrustée chez nous, et le Dictateur de la Ville Morte enfonçant aussi ses griffes sur nous.**

C'est pour ces deux raisons très bien justifiées que notre retour vers Paris a dû se faire presque dans la précipitation.

Le retour vers Paris me réservait la pire des tragédies de notre vie : la maltraitance de son médecin *Traître -Tant* qui lui refusa les soins par des raisons obscures et maléfiques et ensuite ses trois copains de l'hôpital qui lui refusèrent à Maman les soins qui réclamait d'urgence son infarctus intestinal, déjà ignoré avec préméditation par son médecin, en arrivant à l'hôpital ils décidèrent de ne pas la soigner pour la martyriser volontairement, pour la faire plonger dans une agonie indicible privée de soins.

Le proverbe oriental si connu **De Bassora à Bagdad** prenait dans notre pauvre vie toute son irrévocable signification.

Nous arrivâmes à la Banque très ponctuelles comme d'habitude.

Je n'ai eu que d'horreurs dans ma vie, mais parfois j'ai rencontré des personnes angéliques, qui nous ont fait du bien, qui faisaient de leur mieux pour nous aider, qui s'attendrissaient devant la bonté de Maman qui offrait au monde son sourire et son visage de porcelaine. Maman était toujours contente, toujours souriante en dépit de son invalidité totale.

Il faut que je nomme notre pharmacien qui nous donnait du crédit tous les mois, car nos faibles ressources ne pouvaient pas combler les dépenses océaniques que le handicap de Maman réclamait, il était toujours là pour nous tendre la main et nous venir au secours et tous les mois et pendant quatre années, jamais une demande, jamais une pression pour les remboursements mensuels, il me « faisait confiance », il était d'une générosité d'âme et matérielle de plus rares et absolues.

Ensuite notre avocate, au pied de guerre, en nous assistant avec l'Aide Juridictionnelle, toujours en agissant avec le mot opportun, le conseil adroit, les écrits accablants en notre défense.

Les Assistantes sociales, nous rendaient visite de temps en temps elles savaient que je ne pouvais pas sortir aux heures de bureau avec Maman et elles étaient toujours à mon écoute, toujours prêtes à me secourir soit avec des bons alimentaires, soit avec une lettre ou un rapport en notre défense, l'administration n'était pas une guérilla prête à m'abattre comme ici à Paris, mais un groupe de professionnels bienveillants devant lequel je pouvais parler et entamer un dialogue humain. Il y a eu aussi le médecin de Maman, un oriental chaleureux et souriant, très compétent sans le suivi des personnes âgées, avec une patience infinie ; il aimait bien Maman, il venait nous rendre la visite de control tous les quinze jours. Après s'occuper de Maman, nous partagions un café.

Mais, cela ne suffit pas quand deux criminels ouvrent ses griffes, l'un dominait l'administration colmarienne grâce à son poste de privilège, il était une personne qui dirigeait en général tout le département de sa haute puissance administrative et, en particulier comme un véritable dictateur la ville de Colmar.

Il commandait tout le monde et toute l'administration l'obéissait comme des laquais, leur poste en dépendait, c'est naturel, l'on ne va pas demander de l'héroïsme à des fonctionnaires qui vivent d'un salaire qui leur payait le Dictateur.

Ce n'était pas Nadezhda avec sa Maman qui auraient pu obtenir de l'aide contre le Dictateur de la ville Morte.

Le roi de Colmar, gouvernait toute l'Alsace.

Là-bas, personne ne pouvait me venir en aide, ni devant la Crapule ni devant le Dictateur, car ces bienveillantes assistantes sociales étaient ses subalternes, et la Crapule de Colmar était incontrôlable par des moyens normaux, pour maîtriser une Hyène pareille, il fallait se munir d'armes spéciales.

Pour les deux criminels, j'ai dû me battre devant la justice, devant les tribunaux.

J'ai gagné, mais toujours un mais, le mal était déjà fait, les radiations de la méchanceté seraient pires que marcher sur un terrain miné.

C'est maintenant, sept années après que **L'Hyène** revient à la charge.

Il me faut déminer encore une fois le terrain.

Je suppose que vous connaissez les particularités **de l'Hyène**, elles sont exactement celles de **Madame Y**, la **Crapule de Colmar**. Et je parle de ses caractéristiques aussi bien morphologiques que de son comportement animal.

Les médecins de l'hôpital de Colmar ne refusèrent jamais les soins à Maman, le personnel médical n'eut jamais un mot désobligeant à mon égard, bien au contraire. Et quand il y a eu un écart, un danger quelqu'un de responsable était là pour venir en notre aide et stopper les agressions à Maman.

À Strasbourg nous avons eu le même accueil bienveillant et professionnel, une clinique semi privée nous accueillit fin **2012, avant notre retour à Paris** pour pratiquer à Maman un examen sous anesthésie générale, tout allait bien, et ils me laissèrent dormir auprès d'elle, lui faire toute seule sa toilette et j'ai eu droit à lui apporter tout ce dont Maman avait besoin pour deux jours et deux nuits. Je ne voulais pas qu'elle se sente dépaysée et que l'éloignement de son chez-soi lui soit préjudiciable, elle m'avait moi à ses côtés comme d'habitude et toutes ses affaires comme à la maison, j'avais même apporté son appareil radio-lecteur et tous les CD de sa musique classique. Il va de soi que *Caramel* ne la quittait jamais.

Le médecin et son équipe, en nous voyant arriver surchargées à la chambre rit et nous dit :

*« Mais, c'est un véritable déménagement ! »*

Le lendemain, le jour de l'examen, le gastroentérologue savait que je l'attendais la sortie du bloc, où il pratiqua l'intervention à Maman, j'étais seule et nerveuse dans le café de l'hôpital, il sortit sans se changer les habits et aussitôt l'examen fini, Maman encore endormie, il arrive vers moi et me dit :

*« Tout va bien, Maman a très bien supporté l'anesthésie, elle n'a rien, on verra la biopsie dans quelques jours, mais je pense qu'il n'y aura rien de maligne, tout me semble normal »*

Ces sont des rares moments où j'ai vécu une joie unique, indescriptible inégalée, quand un bilan si approfondi donnait de Maman de si bons résultats, je me disais, : *« j'ai encore un sursis, Dieu me la garde encore avec moi, j'ai gagné encore une fois contre la mort. »*

Je passais en permanence des contrôles et bilans à Maman, je voulais tout contrôler pour lui éviter un décès par inadvertance.

La médecine préventive avait son lieu de privilège : le corps de Maman.

Bilans sanguins, échographies, scanners...

Mais quand un caillou vient se loger quelque part dans le corps nous ne pouvons ni le prévoir ni le guérir, il ne reste qu'à intervenir pour éviter la souffrance.

Il suffit d'un éclatement d'artère ou d'un simple caillou pour qu'une vie finisse et commence la tragédie.

Fin de cette didascalie nécessaire.

## **DIALOGUE AVEC LE DIRECTEUR DE LA BANQUE**

*Directeur : Bien, je vous ai convoquée parce que je voudrais savoir quand est-ce que votre avocat pense vous verser le million d'euros qu'il a demandé de « provision » à l'État chilien parce que je ne peux pas vous autoriser ces découverts qui sont tous les mois de plus en plus conséquents, on ne peut pas vivre de promesses d'argent, l'autre jour je l'ai eu au téléphone, selon ses dires le Greffier n'a pas encore signé l'Arrêté et je dois clarifier votre situation et celle de votre Maman... Vous avez un même chéquier.*

*Moi : En fait, le souci reste le même, mon avocat me fait patienter, pour ma part vous savez que je donne tout mon argent à Maman, j'administre la totalité de sa pension pour sa nourriture et son matériel médical et la pharmacie me fait en plus un crédit permanent, je mange avec des bons alimentaires, je ne peux pas faire plus.*

*Directeur : je le sais et je suis conscient de votre sacrifice et de vos faibles revenus, jusqu'à présent vous savez que j'ai fait de mon mieux pour vous venir en aide je sais... Mais ces découverts ne peuvent plus continuer ! C'est ce qui me préoccupe le plus, pourquoi ces dépenses de 350 euros en chèques ?*

*Pourquoi votre découvert s'accroît tous les mois ?!*

*Que faites-vous pour augmenter de plus en plus ce découvert ? Et vos chèques pour des sommes si importantes versées à une Madame Y ?*

*Qui est cette Madame Y, que fait elle dans la vie ? Travaille-telle ? Est-elle mariée ?*

*Moi : Madame Y est une « amie » en ce moment elle vit avec un concubin avec lequel elle a eu sa dernière fille, elle a eu auparavant quatre enfants de plusieurs maris, maintenant elle a un concubin, il est le gérant du seul Centre de loisirs de Colmar, il est aussi artiste-peintre et vend ses tableaux au noir ; elle me dit qu'elle divorce pour avoir des pension alimentaires qu'elle place en différents comptes en banque en Allemagne, qu'elle ne déclara pas ici en France, elle a eu un cancer du sein, elle me demande de l'aider financièrement, parce qu'elle me dit qu'elle en a besoin et que de toute façon, je serai bientôt riche et que ces petites sommes qu'elle me demande ne sont rien à côté de tout ce que je vais recevoir d'indemnisation pour la spoliation, elle m'accompagne tous les jours, parfois elle reste même dîner avec nous et parfois reste aussi dormir parce que nous regardons des DVD jusqu'à tard et, en causant sans arrêt toute la nuit, il est déjà trop tard pour qu'elle puisse rentrer chez elle.*

*Directeur : Ah, cela c'est la meilleure ! Cela lui fait une belle jambe à cette Madame Y, plusieurs divorces, pensions alimentaires placées en différents comptes étrangers non déclarés... Mais, elle n'a pas une voiture cette Madame Y ?*

*Moi : oui, elle a un break, elle gagne de l'argent au noir en transportant des enfants à l'école, mais elle me dit qu'elle a peur de conduire seule la nuit.*

*Directeur : s'il vous plait ! Voyons ! Depuis votre domicile vers chez elle on a pour dix minutes !*

*Mais, vous n'avez pas de quoi manger, vous n'avez même pas pour vous acheter une baguette et vous donnez des chèques à cette femme !!!! Je ne reviens pas ! Mais vous ne savez pas que l'amitié ne se paie pas !*

*Vous n'êtes pas Mère Theresa, je ne cautionne plus cette folie, vous allez appeler cette Madame Y, vous allez lui prévenir que le Directeur de la banque a stoppé votre découvert, vous êtes en train de vivre au-dessus de vos moyens, vous lui dites STOP et vous m'arrêtez ce cirque qu'est-ce que c'est ça !?*

*Et vous récupérez votre train de vie sans découverts en espérant que tout va bien se passer avec votre procès.*

*Moi : je vous promets qu'en arrivant chez nous je l'appellerai, je vous tiendrai au courant.*

*En arrivant de retour chez nous j'appelai Madame Y, l'Hyène-Crapule de Colmar.*

**C'est avec les mêmes mots que j'avais été conseillée durement par notre directeur de la banque, que je lui ai annoncé que je ne serai plus en mesure de l'aider avec des chèques pour des sommes conséquentes, et que le directeur de notre banque avait voulu savoir pourquoi je lui signalais des chèques sans provision et d'autant plus que ces sommes de découvert, devraient être destinées à la santé de Maman, mais il constatait que j'avais signé des chèques sans aucun motif et que dorénavant, sachant que rien ne justifiait que je signe ces chèques, il ne m'autorisait plus de découvert.**

**Madame Y, la Crapule de Colmar, commença à crier comme une folle au téléphone, et le dialogue amical dégénère en un seul instant.**

**Quelque temps passe.**

**L'avocat parisien perd le Procès international.**

**Maman fut spoliée de tout son héritage pictural laissé par son mari, le peintre Hernan Gazmuri, mon père.**

**Impossible de poursuivre un procès international. Les avocats ne sont pas de bénévoles, les sommes requises pour ce procès international qui**

compromet des œuvres d'art n'est pas pris en charge par l'Aide Juridictionnelle.

Sans pouvoir contester nous resterions pauvres et dépouillées à vie.

Quelques mois plus tard, j'ai dû commencer à rembourser avec des petites sommes le découvert bancaire.

Quand un jour j'ouvre ma boîte aux lettres et découvre une convocation au Tribunal !

Je venais d'être accusé de « **patronne abusive** » par **Madame Y, la Crapule de Colmar**, devant le Conseil de Prud'hommes de Colmar !

**Madame Y, la Crapule de Colmar** me réclamait des sommes exorbitantes pour l'avoir employée de « **dame de compagnie de Maman** » sans contrat de Travail.

**Madame Y, la Crapule de Colmar** m'accusait de lui devoir des « *salaires* » qui restaient impayés ! Je suis accusée de « *Patronne abusive* », qui employait une pauvre femme, victime de « *travailler sans contrat de travail, sans congés payés*, en somme, je faisais du « *travail dissimulé* » elle se déclarait *abusée par une riche patronne au RMI, qui délaissait sa mère à un tiers !*

**Madame Y, la Crapule de Colmar** me demandait des sommes pour la *rupture de Contrat de travail abusif*.

**Madame Y, la Crapule de Colmar** me demandait des congés payés.

Pour en finir...

**Madame Y, la Crapule de Colmar** m'exigeait un « Contrat de Travail » rédigé en bonne due forme pour **s'être occupée de Maman !!!!** Et des fiches de paie pour pouvoir s'inscrire au chômage !!!!!!!

En lisant cette accusation accompagnée de la convocation au Tribunal, je ne savais pas si rire ou m'indigner, car je ne pleure jamais.

Seule la souffrance de Maman a provoqué mes pleurs et hurlements.

Tout Colmar resta sans voix dès que je commençais à raconter l'accusation dont j'étais l'objet.

Tout le monde qui nous connaissait se mobilisa pour me rédiger des attestations.

Les attestations que j'avais recueillies faisaient foi de ma présence jour et nuit auprès de Maman, que chaque fois qu'ils arrivaient chez nous, j'étais là aussi bien de jour comme de nuit et que je restais en permanence auprès de Maman, que je ne la quittais jamais, même pas pendant ses séjours à l'hôpital et que je m'occupais de Maman sans aucune aide extérieure.

Bon nombre de détails et des situations commencèrent à ressortir à la surface sans l'anesthésie amicale de Madame Y, et moi déjà bien réveillée

par le Directeur de la Banque, je me trouvais face à l'abîme où j'étais proche de tomber si je ne me ressaisissais pas très vite.

## LES DIRES DE LA HYÈNE DE COLMAR QUI RÉVEILLÈRENT MON INCONSCIENT.

Nous savons que dans la conversation et dans le partage d'une assiette en buvant un apéritif les *personnes sans qualité* dévoilent ipso facto ses vices.

Je pense que ma peur, les angoisses répétitives et soubresauts que la santé de Maman m'avait donné ce dernier temps, contribuèrent à que je néglige si **stupidement** ce qui fait de moi celle que je suis : indépendante et intransigeante.

Avoir perdu pendant cette longue période de quatre mois ces deux facultés qui font mon portrait, provoquèrent le terrain parfait pour que l'HYÈNE trouve le terrain propice pour attaquer.

Elle m'avait dit entre les bouchées de nourriture et ses coupes de vin :

*« Tu sais, j'adore me marier pour après divorcer et lui prendre une bonne pension alimentaire »*

*« Tu sais, je suis très indépendante et féministe, je ne supporte pas trop longtemps quelqu'un à me pattes, je programme pour le virer le moment venu »*

*« Pour l'instant avec celui que je suis en ce moment, je ne peux pas encore, car ma fille, la dernière est à lui, elle est encore trop petite pour la séparer de son père, quand elle sera plus grande je partirais, je m'en fous ! »*

*« Je suis restée un peu plus ce matin avec une femme très âgée qui est ma voisine de palier dans mon immeuble, je vais la voir souvent, ça m'intéresse, car elle est très riche et il ne lui reste pas pour longtemps... »*

*« T'es folle ou quoi ?! Non, je ne dépose pas mon argent en France, je le donne à ma mère quand je vais la voir en Allemagne, ce n'est pas très lin d'ici et, c'est elle qui dépose mon argent dans mes banques en Allemagne, je ne suis pas idiote, t'inquiète, je sais comment faire, je me débrouille du contraire je n'aurais pas toutes les aides que je ramasse ici »*

## PORTRAIT DE L'HYÈNE DE COLMAR

Comment est-elle physiquement ? Je n'ai pas l'habitude de décrire négativement le physique d'une personne, car ce qui m'intéresse c'est l'âme qui se dégage de son regard, de ses gestes, de ses mots, de ses actes, mais quand l'âme fait défaut, quand la personne se dévoile mauvaise, et que ses actions sont criminelles, alors il est permis d'aller au bout de la description du mal, car il a fait nid dans son physique. Si nous faisons une comparaison des langues, nous découvrons que certains mot n'ont pas de traduction fidèle, c'est le cas ici pour décrire le physique de l'Hyène de Colmar, le mot en espagnol est parfait, la traduction française n'a aucun rapport ou donne une autre signification ou il est trop faible où donne une connotation qui change de fond en comble l'essence, en espagnol le mot qui la définit parfaitement est « MARIMACHO », femme rude et peu féminine, ce qu'en français se traduit par « garçon manqué » traduction qui n'a aucun rapport avec le substantif en espagnol. Elle est grande, mince et a un visage anguleux, cheveux courts, bégaie en permanence, sauf pour réclamer de l'argent, et un regard d'acier. C'est tout le contraire d'un portrait d'une Madone italienne peinte par un peintre de la Renaissance  
Avez-vous compris ?

## CHAPITRE VII

**LE CONSEIL DE PRUDHOMMES EN 2011  
ET  
RETOUR DE L'HYÈNE EN 2017**

**ELLE VEUT ROUVRIRE UN JUGEMENT CLASSÉ !**

**L'HYÈNE ME DÉNONCE  
AU PRUD'HOMMES  
JE SUIS ACCUSÉE D'ÊTRE  
« PATRONNE ABUSIVE »**

**SUIS-JE « PATRONNE » EN AYANT UN PASSÉ DE 16 ANNÉES AU  
RSA ?**

Ma longue expérience de nombreuses années ininterrompues au RSA, me donnaient une seule réponse : il ne peut pas exister une « **patronne** » au RSA.

Il est inimaginable un cas judiciaire pareil. Une personne en faillite et inscrite récemment dans cet illustre « dispositif de misère à la française » non, je parle d'un vécu au RMI, dont le montant exact en l'année 2000 était de 320€ mensuels qui furent augmentés au cours des dix dernières années à 480€, ensuite à 500€ pour une personne célibataire, seule sans enfant.

Forte de l'expérience de la misère et de l'humiliation, suivie d'une série de privations supportées au quotidien, je commençais à élaborer une stratégie afin de constituer ma défense devant cette Crapule de Colmar. Ils m'ont obligé à étudier cette nouvelle persécution **de la Hyène de Colmar**, non en solitaire, comme j'ai l'habitude de résoudre mes problèmes, mais en prenant conseil auprès des médecins.

J'avoue n'avoir la moindre compétence en psychiatrie. Je le dis à maintes reprises, car j'ignore pourquoi je ne fais que rencontrer des personnes totalement tordues psychiquement. Il y a eu un temps très lointain, quand j'étais jeune étudiante où les découvertes en psychologie allaient du vent en poupe, ces découvertes certes très riches pour soigner des patients malades, s'avèrent stupides et en contre sens absolu appliquées de force sur des personnages de fiction, l'essence de la littérature et, moi précisément, je postulais devant mes professeurs la théorie sur l'inutilité de la psychanalyse en matière d'Art, car nous finissons par étudier l'auteur et l'on n'explique en rien les principes strictement littéraires de l'œuvre, la psychologie s'adresse aux personnes souffrant des troubles ou de vraies maladies mentales, non aux personnages de fiction. Ces chercheurs et théoriciens obtinrent sans aucune difficulté le pont de liaison entre la science et l'art, conjointement à la mise en œuvre de ce type d'exégèse littéraire détestable. Nonobstant, j'ai trouvé ensuite dans ma vie professionnelle un écho qui a soutenu les mêmes positions intellectuelles qui étaient les miennes.

## **MADAME Y, L'HYÈNE-CRAPULE DE COLMAR**

### **DÉNONCE NADEZHDA AU CONSEIL DE PRUD'HOMMES**

Il faut savoir sur quel terrain elle s'est permise de nous escroquer, maman était totalement invalide, et elle n'avait que le minimum vieillesse et moi, je survivais avec le seul RMI. À l'époque, il était d'un montant de 340€ pour une femme célibataire.

Cette escroquerie de Madame Y, L'Hyène-Crapule de Colmar s'est produite uniquement sur des sommes écrites et versées à partir du chéquier appartenant à Maman.

Je me demande, comment la justice a-t-elle pu obéir et croire aux manœuvres de cette manipulatrice criminelle ?

Que son avocat, que j'ai connu lors de l'audience devant le Conseil de Prud'hommes ait pu accepter de la défendre et porter plainte contre moi je comprends, c'était un type aux manières grossières et parlait avec affront en essayant de me piéger avec des questions pièges pour lui, mais il n'a pas pu me détruire, j'avais déjà récupéré mes esprits, je n'étais plus la faible stupide qui s'était laissé dominer et signer des chèques sans la moindre retenue.

Devant ses insinuations grossières j'ai dit la vérité et j'ai dû élever la voix, et j'avais préparé un dossier en ma défense qui, était irréfutable, j'ai sorti des preuves accablantes,

Lesquelles ?

**J'ai eu la bonne idée de demander à la CAF le récapitulatif de mes 10 années de RMI.**

**J'ai démontré devant le Conseil de Prudhommes que je vivais depuis toutes ces années-là avec le seul RMI, nous vivions toutes les deux en subissant une misère accrue.**

J'ai pu démontrer que je vivais dans une indigence totale et en criant seule ma défense devant tous les membres du Conseil de Prud'hommes.

J'ai demandé la permission de parler et là, ils ont dû m'écouter.

**La consternation de chacun des membres du Conseil de Prud'hommes était manifeste.**

Même mon avocate à m'entendre crier seule ma défense, elle n'a pas pipé mot.

Bien sûr qu'elle avait fait l'introduction en ma défense, en tout cas pas comme moi j'ai parlé ! ... Rien n'est plus criant que d'entendre la voix de la victime elle-même et quand la victime sort ses preuves matérielles tout change !

Elle ne faisait que « raconter » mon cas comme quelqu'un qui raconte un fait divers.

**Enfin j'ai montré les bons alimentaires qui me donnait une assistante sociale du CCAS de Colmar.**

**Pouvait une personne comme moi, dans la misère, être accusée de LA PATRONNE frauduleuse que Madame Y prétendait que j'étais.**

**Pouvait- elle convaincre que je l'avais engagée comme dame de compagnie de Maman !!! Mon Dieu ! Quand je ne quittais maman même pas par une seconde !**

**Madame Y, La HYÈNE de Colmar persistait à dire que je l'avais licenciée sans contrat de travail, sans lui payer « ses salaires » et en plus en me réclamant des congés payés ?!**

**C'était une audience grotesque de fond en comble.**

**Et le Jury du Conseil de Prud'hommes resta sans voix devant ma propre plaidoirie et la profusion des preuves dont je lui faisais part !**

**L'HYÈNE-CRAPULE de Colmar était furieuse et au moment où je finissais ma plaidoirie et les preuves que je sortais et qui l'accablaient : commença à crier :**

***Non !!! Non !!!!! Non !!!! Elle me doit de l'argent, je veux mon argent !!***

**Alors « son avocat » essaie de la calmer :**

« *On va voir ça après* » lui dit-il... sournois et conciliant.

## EXTRAIT DE LA PLAIDOIRIE QUI A RÉDIGÉ NADEZHDA EN SA PROPRE DÉFENSE.

PLAISE AU TRIBUNAL CE QUI SUIT :

La soussignée qui s'adresse à vous, détrompez-vous, elle n'est pas celle qui figure dans le portrait de « patronne frauduleuse » que l'avocat de Madame Y, L'Hyène de Colmar a fait pour vous convaincre, avocat qu'elle a pris comme aidant dans sa machination criminelle.

Non, je ne suis pas celle qui a tenu entre ses griffes une femme innocente, sans défense, escroquée par mon « programme d'esclavage », pour réaliser à mon profit un « travail dissimulé » dont elle a été la pauvre victime.

Je ne suis pas celle qui a délaissé sa Maman, invalide à 100% dont elle s'occupait depuis toujours et, qui avait décidé de quitter l'enseignement en l'année 2000, date du diagnostic de la maladie dégénérative de sa Maman, pour se consacrer à la garder chez elle et, précisément refusant toute aide extérieure pour être l'unique aide-soignante de sa mère, jour et nuit, 7/7, 24./24 sans interruption en refusant l'APA et toute aidant extérieure et survivant avec le seul RSA, à l'époque, était la misère de 348€ mensuels date où elle a fait la connaissance de cette dame, lui a donné sa confiance amicale, accueillie chez-elles et,

Ô le comble ! Lui avait offert des « chèques-cadeaux »

Je ne suis pas celle qui pour délaissé sa mère décida de payer une « femme de ménage-ou dame de compagnie » pour sa mère invalide

dont j'aurais négligé mon amour filial et aurais voulu de manière irresponsable et ignoble en matière d'affection m'en défaire !

Tout criminel fera un portrait élogieux de lui-même pour susciter de la pitié et de l'empathie, vous ne me connaissez point. Il vous arrive un rapport mensonger d'un avocat qui a rédigé à sa guise une histoire montée de toutes pièces et qui a été diaboliquement programmée, ce qui lui est facilité par sa connaissance des articles de loi sans la moindre difficulté, c'est ainsi qu'il a pu faire un sinistre « copier-coller ».

N'invertissons pas les rôles ! C'est bien ce portrait qui aurait dû être fait, no de moi-même, mais dans le sens inverse, de celle qui m'accuse !

Ô combien il est injurieux et calomnieux ce portrait que cet avocat a fait de la soussignée !

Elle, et son avocat se sont obstinés depuis 10 années déjà de faire de moi un portrait d'une minable frauduleuse et me traîner en justice aidés par le moyen d'une violation déontologique incontestable et, présentant un dossier mensonger comme véritable devant les autorités judiciaires.

Ce plan sinistre n'a pas eu de succès en 2011, précisément devant le Conseil de Prud'hommes de Colmar, qui n'a pas reçu comme valide cette accusation mensongère à mon encontre et depuis leur qualité d'experts en fraudes dans le domaine du travail, vous savez pertinemment qu'ils ne sont pas dupes devant les rapports mensongers et injurieux ; ils ont fait une véritable expertise de mon dossier, je ne correspondais en rien à l'accusation abusive de l'avocat de cette dame me présentant comme « patronne frauduleuse ! »

Pour ceux qui me connaissent, pour ceux qui m'ont connue à Colmar, cette accusation à mon encontre est monstrueuse.

Ils ont délivré des attestations qui faisaient foi de mon attachement et présence permanente auprès de Maman, des rédactions sur ma personne et ma qualité de vie avec Maman, a été prouvé que je n'ai jamais quitté Maman ni pour une seconde, je lui ai consacré ma vie entière, et me suis battue devant l'administration pour lui éviter un placement, ou qu'elle soit gardée, manipulée et soignée par des tiers, Maman ne fut gardée ni manipulée pour les actes de la vie d'une personne invalide à 100% que par moi-même et tous les médecins ont délivré des Certificats médicaux attestant ma garde permanente auprès de Maman.

Un « contrat réciproque » fut signé et renouvelé annuellement entre l'assistante sociale et moi-même, faisait foi de ma présence jour et nuit auprès de Maman et, en échange je percevais le RSA.

Pouvez-vous imaginer que j'allais payer 350€ à cette dame avec mon RSA ?

Non, je le lui offert des « chèques-cadeaux » pour l'aider, avec le découvert bancaire exceptionnel que le Directeur de la banque m'avait octroyé, une fois que je lui ai révélé l'identité de la destinataire, il a stoppé l'autorisation de découvert.

Non, je n'ai pas reçu aucune entrée d'argent illégale, mes relevés de compte sont révélateurs de mon honnêteté et, soyez certains que mon intégrité morale est à toute épreuve.

Je vous pose cette question en prenant en considération uniquement la somme d'argent, sans la considération de fond qui fut mon intransigeance absolue pour confier à quiconque la vie de Maman.

Ensuite, vient le noyau de la question.

Vous pouvez penser que malgré n'avoir comme ressource que le RSA de 380€ mensuels, je voulais me décharger de la garde de Maman ?!

Nous devrions entrer dans un terrain « *grave et difficile* » que vous ne comprendriez pas. Car ma relation avec Maman ne s'est jamais produite en France et ne se reproduira plus jamais. Nous formions un « couple mère-fille » en binôme indestructible.

Un seul élément sera opportun de vous citer.

Je ne laissais seule Maman même pas pour ses courts séjours hospitaliers, moment où je demandais la permission pour rester à son chevet et l'accompagner toutes les nuits.

Je joins ici une lettre du directeur de l'hôpital de Colmar qui fait foi de mon comportement.

Allais-je demander à cette personne de s'occuper de Maman ?!

Et, de surcroît, l'engager pour faire des gardes de nuit ?!!!

Impensable. Absurde et, totalement grotesque !

## LA VÉRITÉ

En dépit d'être parfaitement au courant que la loi m'interdit une demande d'un nouveau procès judiciaire me permettant de rouvrir ce dossier, pour me défendre devant le Juge avec dossier à l'appui, tel que je l'ai fait par le passé devant le Conseil de Prud'hommes, je vais me

permettre nonobstant, de vous adresser cette brève « déclaration sur l'honneur », appelons là ainsi, qui remplacera mon discours, où il serait très judicieux de m'appliquer la mesure d'un interrogatoire scrupuleux, pour que je puisse vous décrire les vrais faits criminels que j'ai dû subir à Colmar comme victime de ce spécimen.

En absence de pouvoir exercer ce droit, il m'est urgent de vous rappeler deux questions qui me semble-t-il sont de la plus haute importance pour entamer **ce jugement faussement nommé de «surendettement »** dont je suis encore une fois la seule victime de fraude manifeste, abus de confiance et je ne dirais nullement « faiblesse », car je n'ai rien de faible ni de fragile, mais que je dois nommer un abus et profit usurpé de force vis-à-vis de mes sentiments humains et de générosité qui m'ont toujours apporté tort.

En quoi consistent-ils ?

J'avoue avoir un sentiment d'empathie, mal compris, et interprété comme de la faiblesse et de la bêtise, pour celui qui me demande de l'aide, même si je suis moi-même en difficulté.

**Mes fautes dues à ma conduite altruiste exercées par le passé à Colmar, ont été très déplacées j'en conviens ; elles ne sont pas reconnues avec ces termes dans notre droit et se nomment « abus de confiance et abus de faiblesse »** soit, cependant la vérité des faits est celle-ci dont je me permets de faire le récit ci-dessous.

Elles ont été déjà longuement signalées personnellement devant le Jury du Conseil de Prud'hommes en juin 2011, où je fus ignominieusement dénoncée par l'Hyène de Colmar experte en manipulations et en escroquerie financière, voir rapport de Maître XXXXXXXXXXXX qui a plaidé par écrit l'abus de confiance et faiblesse dont j'ai été l'objet par ladite personne qui s'est fut passer par mon employée et Ô le comble ! En faisant croire que je lui avais confié Maman et aussi pour « gardes de nuit ! » quand j'ai été et suis en mesure de prouver que je n'ai jamais délégué la vie de Maman à personne, que je ne l'ai jamais quittée même pas une seconde, qu'elle avait toujours été à ma charge depuis 1979 et que même pendant ses séjours hospitaliers, je devais demander la permission pour l'assister pendant la nuit à son chevet.

**ABUS DE CONFIANCE : FAUSSE AMITIÉ ET**

**ESCROQUERIE : ATTENTE D'UNE GROSSE SOMME D'ARGENT QUI N'EST JAMAIS ARRIVÉE POUR NOTRE PROCÈS CONTRE L'ÉTAT CHILIEN POUR LA SPOLIATION DE NOS ŒUVRES DART**

**ERREUR DE PROCÉDURE ET FAUTE DE LA SOUSSIGNÉE  
COMMISE PAR IGNORANCE DE LA VALEUR JURIDIQUE DES  
CHÈQUES.**

**L'AVOCAT DE L'HYÈNE DE COLMAR A FAUTÉ PAR INJURE ET  
MENSONGE A MON ENCONTRE.**

**EST-CE LE MENSONGE, POUR LEDIT AVOCAT, UNE  
PROCÉDURE EN VUE D'EXERCER LA DÉFENSE DE SA CLIENTE ?  
INDUBITABLEMENT.**

**IL FAUT SAVOIR QUE CETTE PERSÉCUTION DURE DEPUIS 10  
ANS !**

**Une femme qui se permet, appuyée par son avocat, sans peur et sans  
vergonne d'accuser et de mentir devant les juges avec une telle  
insolence, et assurance, fait preuve d'une longue expérience de  
mythomane, de manipulatrice à caractère criminel.**

**IL FAUT SAVOIR QUE CETTE DAME EST  
PROPRIÉTAIRE DE DEUX COMPTES EN  
BANQUE DANS SON PAYS, L'ALLEMAGNE  
DONT ELLE N'A JAMAIS DÉCLARÉ L'EXISTENCE  
EN FRANCE OÙ ELLE BÉNÉFICIE  
D'AVANTAGES SOCIAUX !**

**C'est elle-même qui me l'avait confié lors de nos  
conversations « amicales »**

**Et que dire du manque de respect déontologique,  
aucune autorité judiciaire n'a pris soin de faire une  
recherche ni de vérifier d'une part, ses fausses  
déclarations la croyant sur parole, et d'autre part,  
n'étudie à la loupe ma situation financière qui dit  
clairement la véracité de ma parole !**

**Ce mensonge monstrueux qui touche non seulement mon argent que je  
n'ai pas, mais qui se fonde sur une injure manifeste à mon honneur à  
notre honneur, car je représente mes parents, ma Mère qui est morte  
assassinée par refus prémédité des soins, en octobre 2013, est un affront,  
une calomnie qui me signale devant vous comme une personne**

**FRAUDULEUSE ET ABUSIVE, PORTEUSE DES INTENTIONS LES PLUS VILES VIS-À-VIS DE PERSONNES DE PETITE CONDITION COMME LE SONT LES FEMMES DE MÉNAGE OU LES AIDES SOIGNANTES**

**TOUT CE QUE JE NE SUIS PAS, ÉVIDEMMENT !**

**Je ne peux que faire confiance en votre expérience professionnelle devant les véritables fraudeurs !**

**Je ne peux que faire confiance, car vous êtes maîtres en l'étude des dossiers de véritables fraudeurs, pour juger faisant suite à un interrogatoire avec dossier à l'appui, car les jugements par échanges des pièces restent bien précaires comme étude, où l'avocat de ladite personne manipulatrice n'a rédigé que des injures et des affirmations mensongères qui disent long sur le reste de son rapport, qui est mensonger de fond en comble vis-à-vis de ma personne.**

**Un exemple ?**

**Il a déclaré à maintes reprises devant juges et la banque de France que  
JE SUIS DE MAUVAISE FOI, CAR JE NE CESSE DE DÉCLARER ET, DEPUIS L'ANNÉE 2000, QUE JE N'AI PAS DE REVENUS !!!**

**Mais, c'est précisément la vérité !**

**Comment ledit avocat ose lui aussi mentir et m'injurier et m'accuser de mensonge DE MAUVAISE FOI assurant que je mens concernant mes revenus ?**

**L'écriture, les rapports supportent tout, mensonges et vérités, mais son Rapport est mensonger et il est détruit à l'aide des pièces ci-jointes à cette déclaration sur l'honneur.**

**Cet avocat excelle par ses failles déontologiques, dans le dossier qui m'accuse, elles sont évidentes, il est pareillement en ce qui concerne ses compétences pour manipuler le mensonge et détruire mes preuves, en l'espèce elles sont vraies et prouvées. Ledit avocat diserte avec des phrases vides de contenu juridique prouvé, et, attaque l'inattaquable : les preuves de mon absence totale de solvabilité, c'est là qui réside MA BONNE FOI, sur ma retraite au seul de pauvreté, et sur ma responsabilité inébranlable devant mes créanciers, je n'ai aucune dette, je n'ai aucune facture en souffrance, je n'ai pas de loyers impayés, je n'ai aucun service social qui m'aide dans mes difficultés ! C'est sur ce point que les autorités juridiques, devraient s'acharner à mettre en évidence sur la misérable somme qui me reste pour survivre, avant de porter sur moi des fausses accusations**

{...}

Pour l'heure, il est urgent que je me charge de vous inclure quelques pièces que je n'ai pu récupérer que tout récemment comme cet historique de la CAF qui m'a versée mon RSA pendant 16 années sans interruption. [...]

### **MA SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE.**

Je ne peux accepter, en aucun cas, que vous restiez convaincus que j'ai passé un contrat avec ce spécimen pour lui confier Maman et moi l'abandonner pour faire la fête ! Et, de surcroît avoir été une patronne abusive qui a escroquée une pauvre employée, ce délit qui d'être vrai, convainc ipso facto les autorités juridiques françaises !

Alors je dois vous faire remarquer que c'est précisément le Conseil de Prud'hommes qui n'est jamais souple ni permissif devant les employeurs abusifs, il a statué et rendu sa décision d'après mon discours et les pièces que je vous donne ci-jointes, sa décision fut accablante pour l'Hyène de Colmar, il a été dit qu'entre cette femme et moi-même, il n'y avait aucune relation de subordination, que la relation était strictement amicale et, elle a été déboutée avec l'obligation d'assumer tous les dépens.

Oui, selon l'avocat de l'Hyène de Colmar, l'on devait voir ça APRÈS...  
Nous sommes en 2017 !

Et Madame Y, La HYÈNE Crapule de Colmar réapparaît !

**L'HYÈNE-CRAPULE DE COLMAR  
VIENT DE RÉAPPARAÎTRE COMME UN FANTÔME DIABOLIQUE  
7 ANNÉES APRÈS EN RÉCLAMANT ENCORE DES SOMMES  
DUES !**

J'ai gagné devant le Tribunal de Prud'hommes sans aucune difficulté

L'Hyène- Crapule de Colmar fut déboutée.

Je cite le Conseil de Prud'hommes :

{...}

« DIT que les relations entre les parties ne sont pas celles d'un contrat de travail en l'absence de lien de subordination qui est l'élément substantiel et déterminant pour permettre de différencier le contrat de travail des autres formes de contrat,

[...]

**DÉBOUTE Madame Y de l'ensemble de ses chefs de demande.**

**CONDAMNE Madame Y, la Crapule de Colmar aux entiers frais et dépens.**

**Ainsi jugé et prononcé par mise à disposition publique....**

**COLMAR 2012**

**Le Conseil de Prud'hommes a dit qu'il n'existait entre nous qu'une relation amicale et qu'aucun lien de « SUBORDINATION » ne pouvait exister or elle n'avait aucun droit de demande un « contrat de travail » ni de sommes dues !**

Ensuite, après avoir obtenu la décision Prud'homale en ma faveur, je quittais avec Maman la ville de Colmar pour Paris.

Le mois dernier, en rentrant chez moi, j'ouvre ma boîte aux lettres et découvre une enveloppe avec les timbres des huissiers de justice.

Je suis très étonnée, j'ouvre l'enveloppe, s'agit-il d'une erreur ?

Je ne dois rien à personne. Je n'ai aucune facture « en souffrance » la seule souffrante ici, c'est moi-même ...

L'intelligence nous dit que quiconque ne paie pas ses dettes sera persécuté en justice et si l'individu ne s'acquitte pas, il aura les huissiers à sa trousse.

Or n'étant pas dans ce cas-là je m'interroge encore en prenant l'ascenseur.

J'entre chez moi et j'ouvre, qu'est-ce que je lis ?

### **SOMMES À PAYER AVANT SAISIE :**

Madame Y, l'Hyène-Crapule de Colmar appuyée par son avocat réclame les mêmes sommes exorbitantes présentées devant le Conseil de Prudhommes en 2010 !

**Pour l'HYÈNE je continue à être son ancienne « patronne abusive »**

Vous savez que le Code du Travail présente une liste répertoriée qui fait état des différents abus des patrons et une liste de sanctions avec des sommes prévues pour condamner les patrons abusifs, ces sommes sont règlementées et prévues par la loi.

Je continue à lire et je pense que c'est une blague, mais non !

L'HYÈNE a convaincu encore une fois son avocat de Colmar pour revenir à l'attaque contre moi.

La liste est longue et les sommes exorbitantes.

À présent, sept années après que je suis tombée dans son piège et que tout fut statué en ma faveur par le Tribunal de Prud'hommes, L'HYÈNE-CRAPULE de Colmar réapparaît maintenant avec l'intention de rouvrir le dossier, je me demande comment est-il possible qu'après une décision prud'homale accablante qui me donnait entière raison et qui l'avait

débutée et condamnée totalement, cette Hyène persiste encore 7 années après à me persécuter ?

Toute cette histoire est cauchemardesque et elle me semble hors-série, en dehors de tout entendement et d'une pensée attachée à l'intelligence.

Je me dis qu'il y a eu quelque chose de très obscur.

Quelques mois après notre retour à Paris en 2013 Maman fut torturée par privation de soins préméditée de son par son médecin « Traître-Tant » et terminée d'achever par ses amis et confrères, les trois autres assassins de l'hôpital qui tout comme le médecin Traître-Tant lui refusèrent les soins au moment de son infarctus.

Un crime pour escroquerie et l'autre pour assassinat prémédité.

Vous avez dit JUSTICE ?

Nous pouvons élaborer toute sorte de conjectures sur L'HYÈNE carnivore et charognarde.

**Une étude psychiatrique serait fort opportune.**

Seul un expert criminologue serait à même de présenter une étude appropriée à décrire cette **Madame Y l'Hyène-Crapule de Colmar**.

Je le redis, mon champ de compétence n'est que la littérature et la peinture, les autres domaines tels que la psychologie et la psychiatrie me sont absolument étanches et, je ne peux que m'informer et comprendre comme toute personne curieuse de tout ce qui appartient à la connaissance du savoir universel, mais les déviations et les maladies mentales telles que celle qui subit cette Hyène, m'est étrange et reste pour moi une énigme comme l'est toute manifestation criminelle.

Je n'ai jamais compris le Mal ni la méchanceté.

Au fait, que cette **Madame Y, L'Hyène-Crapule de Colmar** nous ait escroquées pendant notre séjour à Colmar est une question très facile à expliquer, ma solitude, le moment de faiblesse traversé par l'opération de Maman et mon isolement absolu au sein d'une ville où je ne connaissais personne, mais qu'elle réapparaisse 7 années après avoir été condamnée me semble hors de toute logique.

Cependant la logique de l'intelligence n'est pas celle des monstres, qui sont de surcroît appuyés par la « justice » française.

La logique des criminels est totalement plausible, mais dans leur terrain d'action.

Je suis incapable de me salir le cerveau avec les propos d'une telle Hyène.

Je ne suis pas prête à remémorer ces années sombres vécues à Colmar.

J'ai bien appris la leçon.

Les amies c'est fini et, à tout jamais.

La paix que l'on retrouve dans la solitude est un bien précieux.

Nous avons beaucoup réfléchi au comportement de cette Crapule, la seule explication possible est qu'elle ne soit pas seulement une Hyène -

carnivore avide d'argent et criminelle, non, il est certain qu'elle est fort stupide, car comme d'habitude elle se raconte des histoires et fabule avec une capacité hors commun, en 2010 elle était convaincue que j'allais gagner mon procès international pour la spoliation des œuvres de mon père, et que l'indemnisation en qualité de « provision » d'un million d'euros me serait rendue, en attendant les reste.

Elle s'est trompée sur tout.

Ce procès nous l'avons perdu.

Elle était furieuse.

Maman et moi-même nous n'étions plus les personnes « potentiellement » riches qu'elle avait cru rencontrer comme cible parfaite à abattre et à escroquer.

Nous pensons que je l'obsède et que peut-être elle m'a trouvée sur Google, où je suis placée et très bien référencée.

Et encore une fois, elle se raconte des histoires : elle doit penser que je vis dans un appartement Haussmannien, entourée des tableaux de Maître, avec une réserve d'argent à la banque et gagnant des sommes exorbitantes avec la vente de mes livres !

Il ne serait pas erroné de penser qu'elle croit aussi que la France m'a accordé une reconnaissance illimitée vis-à-vis de mon travail artistique !

Et, que subitement mon « pays d'adoption » s'est mis subitement à reconnaître mes qualités de peintre et de poète !

Mon Dieu !

Quand bien même un tel rêve s'avérait une réalité, il serait déjà trop tard pour rêver ! Ironie du destin bien entendu...

Vous devez savoir qu'un riche ne se laisse pas escroquer sous prétexte qu'il est riche !

Il y a dans toute cette histoire de L'HYÈNE-CRAPULE de Colmar un noyau extrêmement intéressant pour un psychiatre et un criminologue.

Je reste dans la périphérie de ces deux champs d'action.

Ce n'est pas pour autant que je reste inactive.

J'ai laissé le dossier de Madame Y, L'HYÈNE-CRAPULE DE COLMAR

Entre les mains de la justice, encore une fois.

Comme dans tout autre domaine de la connaissance, seuls les plus compétents gagnent face au Mal.

**Si L'HYÈNE-CRAPULE DE COLMAR persiste, il y aura toujours un moyen de lui couper la gueule avide de charogne.**

Je retourne à mes activités, j'ai déjà perdu trop de temps dans ce retour à la jungle.



**Nadezhda et sa Maman, CLARA, Paris 2013**

**Juste avant l'assassinat.**

**NADEZHDA GAZMURI-CHERNIAK  
TRAJECTOIRE LITTÉRAIRE ET**

**D'ARTISTE-PEINTRE**  
**AUTEUR INDÉPENDANT**

**LIVRES PUBLIES**

**2006**

1. Misha Gdansk                      Nouveau roman 2005
2. Destinataire Inconnu              Poème
3. Concert de silence et de Paroles    Récit Lyrique
4. Poèmes                              Recueil de Poèmes de jeunesse
5. Le peintre Hernán Gazmuri    L'héroïsme du peintre victime d'une infamie
6. Le violon vivant                      Récit Lyrique
7. Temps Accompli                      Récit Lyrique
8. La Clairière                        Récit Lyrique et caustique
9. Le Dictateur de la ville morte    Témoignage

**2014 -2015**

10. In Memoriam / Maman, le temps ne passe pas.
11. Thanatos.
12. Lettre ouverte au Président de la République. Ce que je crois.
13. Des Mots
14. L'Escargot Invisible.
15. Maman et son clavecin bien tempéré.

**2016 Publiés à compte d'auteur.**

16. Feu Follet Lettre à mon dernier amour.
17. Fulgor imaginario Carta a mi último amor
18. Poèmes d'Épines et Chants Orthodoxes. [Édition bilingue Français / Espagnol]
19. Chrysalide blessée    Bilingue

**2017**

20. Poèmes de Mort.
21. Conversations avec mon ami Manuel.
22. Amputation.
23. Amour Poèmes.
24. Haiku/ France.
25. Madame Y, l'Hyène de Colmar
26. Le Fantôme de la mort.
27. La vérité sur l'assassinat de CLARA,

**2018**

28. Réédition du livre Le peintre Hernan Gazmuri L'héroïsme du peintre

victime d'une infamie

29. Les Sources italiennes dans le Tunnel d'Ernesto Sabato et Trois Études Comparatives - Essai (thèse de doctorat Rédigé en 1989)

2019

30. SCRIPT CLARA

31. SOUKOUN poèmes

32. PENSEES CRITIQUES Essai 800 Pp.

33. LA MORT EN FRANCE : POLITIQUE FUNÉRAIRE DE LA TERREUR/ ESSAI

**En écriture :**

1. *QUAND J'AVAIS QUINZE ANS...*
2. **Le Renoncement en Amour dans la Poésie Orientale**  
Un message de l'Islam, Nezami-Rûmi et Figura chez Pedro Prado. Essai.
3. **Le Parloir.**
4. **Lettre à mon père.**

[www.nadezhdagazmuri-cherniak.com](http://www.nadezhdagazmuri-cherniak.com)

**FORMATION**

- **Professeur d'Espagnol. Diplômée de Pédagogie en espagnol. Coursus de 5 années Université Technique d'État. Institut Pédagogique d'État. (U.T.E) Actuelle Université de Santiago. 1979**
- **Université Paris Sorbonne Paris IV**
- **Maîtrise Littérature Hispano-américaine Mention Bien sous la haute direction du Professeur Claude Couffon. 1986 -1987.**
- **D.E.A. Littérature Générale et Comparée Sorbonne Nouvelle Paris III.**
- **Thèse de doctorat de 3è cycle : Les sources italiennes dans Le Tunnel d'Ernesto Sábato et trois études comparatives. [Thèse interdite de soutenance.]**
- **2016 Sorbonne Paris IV un semestre de Littérature russe. Note : 18/20**

**Enseignement à Santiago du Chili.**

- **1977-1979 Lectrice Littérature pour les étudiants de première année de Pédagogie Université de Santiago.**
- **Chargée des Ateliers de Poésie 1977.**
- **Correctrice de Manuscrits.**

**1982 1989**

- **Professeur d'Espagnol lycées Privés**

- **Formation Continue. Paris**

**1989 -2000**

**Éducation Nationale.**

- **Professeur d'Espagnol Contractuel dans l'enseignement Secondaire.**
- **Préparation pour le BAC espagnol.**

**PEINTURE**

**[Https://www.n-gazmuri-artiste-peintre.jimdofree.com](https://www.n-gazmuri-artiste-peintre.jimdofree.com)**

**E-monsite. Nadezhda.gazmuri.artiste.peintre.com**

**ARTMAJEUR**

**1969-1979**

**Formation d'artiste peintre dans l'Atelier Libre du Peintre Hernán GAZMURI-**

**Dernière Héritière de l'École de Paris.**

**Toiles, gouaches et dessins.**

**1981-1984 assiste à l'Atelier libre de croquis à l'Académie de la Grande chaumière.**

**Fait la connaissance du peintre Yves Brayer et de son Massier Pierre Dray.**

**Activité en suspens par manque de moyens financiers.**

**À la recherche d'un Mécène.**

**Et d'un Producteur de cinéma, pour l réalisation de son Script CLARA.**

